

La « pensée nationale » d'Antun Radić – Le périodique *Dom* (1899–1904) et la « croaticité »*

EDI MILOŠ

Odsjek za povijest,

Filozofski fakultet Sveučilišta u Splitu, Split

UDK 1 Radić, A.
I:32(497.5)»18/19»
Izvorni znanstveni članak
Primljen: 30. 4. 2013.
Prihvaćen: 10. 6. 2013.

Résumé

À la fin du XIX^e siècle, l'ethnologue, slaviste reconnu et ancien enseignant Antun Radić (1868-1919) sort progressivement des coulisses de la vie politique croate, convaincu que la paysannerie incarne la nation authentique et que la renaissance nationale des Croates ne peut se produire que sous l'impulsion de leur élément rural.

Voulant apporter sa contribution à l'instruction des paysans, il lance en 1899 le périodique *Dom* et en rédigera jusqu'en 1904 l'intégralité des articles ou presque. *Dom* doit libérer le paysan des chaînes de l'ignorance, de la peur, du fatalisme comme de son complexe d'infériorité intériorisé, servir d'instrument pour la propagation de la culture, pour la compréhension du monde extérieur et de ses mécanismes.

Parallèlement, Antun Radić destine son *Dom* à la maturation et à l'affirmation nationales des paysans. Dès le départ, il ne ménage pas ses efforts pour atténuer la confusion identitaire des campagnes croates et essaie de développer un enseignement systématique sur la question nationale, sur la « croaticité », en exposant ses théories et ses conceptions de manière à les rendre accessibles à ses lecteurs. Il énumère et explique patiemment les critères d'appartenance à un peuple, à une nation. À l'en croire, une langue, une culture, un passé communs, ainsi que les droits historiques, ne sont que les ingrédients indispensables, les matériaux d'une nation, mais, pris les uns à l'écart des autres, ils restent stériles. Ils doivent être cristallisés par une conscience collective, par une « pensée nationale ». Pour devenir fécond et mobilisateur, un sentiment d'appartenance à une même communauté, fût-il inconscient, nécessite un système d'idées, une projection idéologique combinant tous les fondements de la nation, puis une adhésion générale à ce système d'idées, une volonté de vivre ensemble sous sa direction et un combat effectif en vue de lui donner forme.

* Cet article reprend des passages de ma thèse de doctorat *Antun Radić et la genèse du mouvement paysan croate (1868-1905)* soutenue à l'Université de Paris-Sorbonne – Paris IV en 2008.

Antun Radić s'évertue à présenter aux paysans leur patrie. Il considère que la Croatie restreinte avec le Međimurje, la Slavonie, la Dalmatie, l'Istrie, la Bosnie et l'Herzégovine constituent les six « pays croates » appelés à s'unir dans un même corps politique. Il ne croit pas à la possibilité d'intégrer dans le complexe politique à bâtir la Baranja, la Bačka, le Banat et la Hongrie occidentale, estimant cette perspective irréaliste. Ses positions relatives à l'élargissement possible de l'espace croate vers le Nord-Ouest, vers le Littoral autrichien, la Styrie, la Carniole et la Carinthie s'avèrent indécises, la volonté des Slovènes et leur évolution nationale devant être prise en compte. Radić ne perçoit pas dans cette « carte » de la patrie une « Grande Croatie », mais un espace naturel de propagation du sentiment national croate, un terrain d'action, qu'il faut faire évoluer vers un ensemble politique aussi unifié que possible, sans pour autant se fixer par avance des objectifs définitifs, en gardant à l'esprit les obstacles et les difficultés qui s'opposeront à sa concentration, comme le rôle décisif que joueront inévitablement les contingences internationales.

Radić distingue de cette patrie géographique la « patrie vivante », les gens, les personnes, les groupes renfermant les attributs de la croaticité, les Croates conscients de l'être ou virtuels, dont la répartition déborde les frontières des « six pays ». Il inclut dans la nation croate tous les locuteurs des langues, dialectes et parlers sud-slaves de la Monarchie des Habsbourg qui, bien que divisés entre diverses administrations, ont appris à vivre ensemble et à partager les mêmes valeurs, une même tradition politique. Par son existence même, la Monarchie a fixé les limites de diffusion de la croaticité.

Radić réfléchit aux chemins, aux moyens, aux méthodes de lutte pour la réalisation des aspirations nationales. Il se prononce pour une participation croissante du peuple des campagnes à la vie politique, économique et culturelle. Il invite les paysans à tisser des liens mutuels toujours plus étendus, à renforcer leurs solidarités. Il en appelle à la création de structures coordonnées par leurs projets, susceptibles d'accoucher d'un réseau patriotique puissant, d'un prototype et d'un laboratoire pour la société à venir, d'une contre-société capable de s'opposer à la domination étrangère. Radić souhaite que la nation se régénère par le bas, qu'elle s'enracine au sein des masses, que les fondements de l'État à construire soient posés à l'avance. L'État deviendrait ainsi une réalité palpable avant même son apparition officielle et sans que soit nécessaire son détachement de la Double Monarchie.

Mots-clefs : Radić, Antun (1868-1919) ; Contribution à la philosophie politique ; Hrvatska seljačka stranka ; Croatie – Vie intellectuelle – XX^e siècle ; Nationalités – Autriche-Hongrie – 1870-1914 ; Croatie – Politique et gouvernement – 1800-1945

À Zagreb, le 15 décembre 1899, le périodique *Dom* [Le Foyer] fait son apparition dans l'indifférence générale ou presque et s'ajoute à la liste assez étoffée des publications quotidiennes, hebdomadaires, mensuelles, en langue croate. Son « propriétaire, éditeur et rédacteur responsable » Antun Radić (1868-1919) concrétise ainsi un projet fomenté avec soin et persévérance. Ce jeune intellectuel, docteur en philosophie, spécialiste de littérature croate et

russe, pionnier de l'école ethnologique croate, amorce depuis quelques années sa sortie des coulisses de la vie politique. Il cherche les voies d'une résistance efficace à la mainmise magyare sur son pays, la banovine¹ de Croatie-Slavonie, appelée officiellement Royaume triunitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie, pivot de l'espace croate morcelé entre les deux entités de la Monarchie des Habsbourg et l'Empire ottoman². Il mobilise ses énergies dans une ambitieuse méditation sur l'identité nationale des Croates, ses piliers et ses perspectives, partant du principe, posé au détour de ses travaux ethnologiques, que la paysannerie incarne le peuple et la nation croates authentiques, qu'elle est le dépositaire et le conservatoire de la substance nationale, tandis que les élites, les « messieurs », les *gospoda*, imprégnés, corrompus par les dominations étrangères successives, la « culture » et l'esprit occidentaux, en représentent la trahison et la dénaturation permanentes. Antun Radić va vouer son *Dom* à l'instruction des masses paysannes, tout en y déroulant au fil des livraisons sa conception de la « croaticité » nourrie par ses connaissances historiques, philologiques et linguistiques, comme par ses observations et les réalités du terrain.

Les piliers d'une nation

Dans *Dom*, Antun Radić ne se prive pas de clamer sa fierté d'être croate et essaie de caresser la corde patriotique de ses lecteurs en flattant leur amour-propre par des envolées aux accents poignants :

Honneur soit rendu à toutes les nations et à toutes les races sur cette terre, car c'est Dieu qui a créé toutes les nations, les races et les langues. Mais selon moi, Il n'en a pas créé de meilleure, ni de plus aimable que la nation croate. J'ai traversé notre Dalmatie, la Slavonie, la Bosnie-Herzégovine et, en voyageant et en regardant notre peuple, je priais Dieu et le remerciais d'être croate. J'ai ainsi remercié Dieu en écoutant le chant slavonien d'une jeune fille, en observant les jeunes gens et les héros d'Herzégovine. Je suis né en Croatie, je vois chaque jour sur la place Jelačić à Zagreb nos paysans et nos paysannes et je ne me lasse pas de les regarder³.

¹ La langue française dispose également du terme « banat » pour désigner le royaume croate gouverné par un « ban ». Les historiens croates utilisent peu le terme de « banovine » (*banovina*) pour cette période, afin d'éviter toute confusion avec la « Banovine de Croatie » créée en 1939 dans le cadre yougoslave, et lui préfèrent l'appellation *Banska Hrvatska*.

² La Croatie-Slavonie, le Medimurje, la Bačka, la Baranja, le Banat et la Hongrie occidentale sont intégrés à la Transleithanie ; la Dalmatie et l'Istrie se trouvent en Cisleithanie ; la Bosnie et l'Herzégovine, occupées par l'Autriche-Hongrie depuis 1878, resteront officiellement des possessions ottomanes jusqu'en 1908.

³ Antun Radić, « Vriedimo li što u svietu mi Hrvati? », *Dom*, Zagreb, t. 1, n° 9, 1^{er} mai 1900, p. 131-132.

Pour Antun Radić, la nation est le fruit d'une histoire particulière dont il s'efforce de retracer la trame. Les Croates avaient été, selon lui, dès les grandes migrations médiévales, un groupe soudé par des sentiments fraternels et une communauté de sensibilités qui leur avaient permis de vivre ensemble et de surmonter toutes les épreuves rencontrées :

Notre peuple s'est établi dans ce pays, dans son foyer actuel, il y a à peu près treize siècles. D'où et comment il est venu, je ne peux pas vous le dire maintenant. Les Avars sauvages étaient là avant nous sur cette terre. Nous les avons battus et chassés et, en peu de temps, nous avons organisé ici notre État et notre gouvernement, du Danube et de la Drave jusqu'à la mer. Et si nous n'étions pas d'une même tribu et d'une même famille, comment aurions-nous pu venir tous ensemble, combattre et souffrir dans la concorde ? Comment aurions-nous pu nous comprendre ? Et ce qui est le plus important : nous nous serions séparés, disputés et combattus si, en ces temps anciens, ne nous avait pas unis un amour familial⁴.

D'après Radić, les Croates avaient été à l'origine une branche de l'immense famille slave qui, « deux mille cinq cents ans plus tôt⁵ », avait vécu unie « au-delà des montagnes Carpates⁶ », qui avait été dispersée par les pressions des Goths⁷ et les invasions « asiatiques » comme par l'attrait des terres de l'Empire romain en lambeaux. Ils se singularisèrent en quittant le giron originel pour s'installer par étapes dans la plaine pannonienne et sur les rives adriatiques, au VII^e siècle, peut-être guidés par un chef nommé Hrvat, membre de la fratrie à l'origine des divers peuples slaves et qui donna son nom à sa tribu⁸. À l'appel d'Héraclius I^{er} (*regn.* 610-641), ils matèrent les Avars qui venaient de dévaster Salone et semaient l'effroi et la désolation dans la région⁹. Accueillis avec gratitude et bienveillance par leurs nouveaux voisins, ils formèrent d'abord plusieurs ensembles politiques fédérés à Byzance, puis reconnurent l'autorité de Charlemagne, avant de s'émanciper de toute tutelle. Ils cessèrent d'être une tribu, une peuplade barbare, et conquirent les premiers galons de la nation moderne, reçurent leur acte de baptême : « Une nation reçoit son nom seulement quand elle fonde un État, lequel prend alors le nom du peuple qui l'a créé et le

⁴ *Id.*, « Hrvatska narodna misao », *Dom*, t. 1, n° 5, 1^{er} mars 1900, p. 69.

⁵ *Id.*, « Od kud i kad smo se mi Hrvati doselili? », *Dom*, t. 1, n° 11, 1^{er} juin 1900, p. 164-165.

⁶ *Id.*, « Preletimo malo hrvatsku prošlost », *Dom*, t. 3, n° 1, 16 janvier 1902, p. 11.

⁷ *Id.*, « Tko je prije nas Hrvata živio u našoj domovini? », *Dom*, t. 1, n° 10, 15 mai 1900, p. 150 ; *id.*, « Od kud i kad smo se mi Hrvati doselili? », art. cit., p. 165.

⁸ *Id.*, « Drugo su Slovjeni, a drugo Slovenci », *Dom*, t. 3, n° 17, 11 septembre 1902, p. 268.

⁹ *Id.*, « Tko je prije Hrvata živio u našoj domovini? », art. cit., p. 150-151 ; *id.*, « Od kud i kad smo se mi Hrvati doselili? », art. cit., p. 166.

donne progressivement à tous ceux qui vivent en son sein¹⁰. » Ils adoptèrent le christianisme¹¹ et construisirent progressivement un État puissant et respecté, érigé en royaume au temps du prince Tomislav (vers 910-vers 928, couronné avant 925) et qui connut son apogée avec les souverains Pierre Krešimir IV (*regn.* vers 1058-vers 1074) et Démétrius Zvonimir (*regn.* 1075-1089). À l'époque, les rois, princes, bans et *župani* partageaient les valeurs du peuple dont ils parlaient la langue et avec lequel ils vivaient en symbiose. Cet âge d'or fut de courte durée et les signes du déclin se faisaient déjà sentir. Le jeune royaume devait affronter la voracité des puissances politiques et spirituelles, à leur zénith ou émergentes, qui le convoitaient. Rome et Byzance s'y disputaient la prééminence et favorisaient les discordes internes. La papauté tentait « d'expulser » la langue liturgique slavonne depuis les synodes splitois de 925 et 928 qui avaient supprimé l'évêché de Nin. Le lion vénitien jaillissait des lagunes et visait déjà le contrôle de l'Adriatique. La dynastie nationale croate, qui incarnait l'unité, s'éteignit à la mort de Zvonimir en 1089¹². Le pays traversa quelques années de troubles sanglants qui aboutirent en 1102 à l'élection par la noblesse d'un roi étranger, Koloman (1102-1116). Le *Regnum Croatiae et Dalmatiae* fut ainsi associé à la Hongrie qui lui garantissait la conservation de ses institutions. Le Magyar n'était pas venu en conquérant¹³. Cet épisode fut néanmoins un « malheur¹⁴ », bien que celui-ci n'eût rien d'insurmontable, alors que la discorde nobiliaire l'ayant précédé en constituait un bien plus grave et présageait les divisions qui allaient continuellement éroder la nation par la suite.

La Croatie n'était pas morte mais entraînait de plain-pied dans son chemin de croix. Les Croates allaient devoir faire face au déferlement mongol¹⁵, à la rapacité de la Sérénissime qui s'accapara la Dalmatie en 1409¹⁶, survivre à un affrontement séculaire contre les Ottomans. Cette dernière épreuve allait mettre en péril leur survie physique, anéantir leur noblesse, réduire leur royaume « au reste de ses restes » : « Il y a 500 ans apparaissent à la lisière de nos terres les Turcs, les Ottomans, et, cent ans plus tard, les Croates seront jour et nuit sur le pied de guerre : année après année monteront au ciel, sous les nuages, la

¹⁰ *Id.*, « Tko je stvorio Hrvate? », *Dom*, t. 5, n° 19-20, 10 novembre 1904, p. 304.

¹¹ Voir *Id.*, « Kad smo se mi Hrvati pokrstili? », *Dom*, t. 1, n° 19, 28 septembre 1900, p. 294-299.

¹² *Id.*, « Kako su Hrvati došli pod tuđu vladu », *Dom*, t. 1, n° 2, 15 janvier 1900, p. 19. En réalité, Stjepan II (règne : 1089-v.1090), neveu de Petar-Krešimir IV, fut le dernier des Trpimirović.

¹³ *Id.*, « Kada su došli Mađžari u naše susjedstvo? », *Dom*, t. 1, n° 14, 15 juillet 1900, p. 213.

¹⁴ *Id.*, « Hoćemo li mi Hrvati ikad što vriediti? », *Dom*, t. 2, n° 3, 8 février 1901, p. 37.

¹⁵ *Id.*, « Jesmo li mi Hrvati zaslužili ovo, kako nam je danas? », *Dom*, t. 2, n° 6, 22 mars 1901, p. 84-85.

¹⁶ Voir *id.*, « Kako su Hrvati došli pod tuđu vladu », art. cit., p. 21.

fumée et le feu qui consumera villes et villages ; de tous côtés se déverseront les larmes et s'entendront les plaintes du peuple¹⁷. » Repoussant les limites de la bravoure, les Croates, « rempart de la chrétienté¹⁸ », forcèrent l'admiration du monde civilisé qui s'abritait derrière eux. Ils furent contraints de lier leur destin aux Habsbourg pour continuer la lutte sans savoir qu'ainsi ils tombaient en Scylla sans échapper à Charybde. Ces « Allemands » obtenaient un bouclier sûr qui les préservait du désastre et leur permettait de renforcer leur puissance. Ils laissèrent les Croates s'épuiser au combat, se vider de leur sang, pour ne leur porter secours qu'une fois certains que leurs terres libérées étaient purgées de leurs défenses naturelles et qu'ils pouvaient s'en emparer sans rencontrer de résistance¹⁹. Le ban Petar Zrinski (1621-1671) et le comte Fran Krsto Frankapan (1643-1671) subodorèrent la machination et ourdirent une conspiration. Ils le payèrent de leur vie, exécutés à Wiener Neustadt le 30 avril 1671, têtes tranchées²⁰. Radić porte sur eux, comme sur leurs lignées en général, un regard ambigu, respectueux de leur martyre mais irrité par leur fidélité envers la Couronne de saint Étienne.

L'étranger, fût-il romain, byzantin, franc, magyar, allemand, vénitien ou turc, avait toujours pu s'appuyer sur les renégats de la nation qui adoptaient la culture et la langue des maîtres pour sauvegarder leurs positions et s'ériger en « seigneurs », en « messieurs », devant le peuple aux abois.

Mais le XIX^e siècle, enfanté dans la douleur par la Révolution française, a en partie décomposé les castes privilégiées, affranchi les masses populaires et « éveillé²¹ », dans le même temps, les nations opprimées. Les chaînes se brisaient irréversiblement, maillon par maillon, et les Croates ont pu croire à leur délivrance. Avec ses compagnons, Ljudevit Gaj (1809-1872), « notre père²² », « le plus grand des Croates²³ », a « montré le chemin²⁴ », tel « un second

¹⁷ *Id.*, « Hrvati pred 400 godina », *Dom*, t. 4, n° 3, 12 février 1903, p. 35.

¹⁸ *Id.*, « Jesmo li mi Hrvati zaslužili ovo, kako nam je danas? », art. cit., p. 84-85.

¹⁹ Voir *id.*, « Hrvati pred 200 godina », *Dom*, t. 4, n° 7, 16 avril 1903, p. 102-103 ; *id.*, « Hrvati pred 400 godina », art. cit., p. 36 ; *id.*, « Hrvati prije 300 godina », *Dom*, t. 4, n° 5, 12 mars 1903, p. 69-70.

²⁰ Voir *id.*, « Hrvati pred 200 godina », art. cit., p. 101-103. Dans un autre article, Radić écrit par inadvertance que l'exécution a eu lieu en 1571, voir « Preletimo malo hrvatsku prošlost », art. cit., p. 11.

²¹ *Id.*, « Jedno stogodište », *Dom*, t. 1, n° 1, 15 décembre 1899, p. 5.

²² *Id.*, « Što je to roman? », *Dom*, t. 1, n° 20, 12 octobre 1900, p. 316 ; *id.*, « Najnovije », *Dom*, t. 2, n° 1, 4 janvier 1901, p. 15 ; *id.*, « Hrvati, vratimo se na pravi put! », *Dom*, t. 3, n° 6, 27 mars 1902, p. 85.

²³ *Id.*, « Car Napoleon u Ruskoj », dans *id.*, *Sabrana djela*, éd. Vladko Maček, Rudolf Herceg, Zagreb, Seljačka sloga, 1936-1939, vol. 8, p. 143.

²⁴ *Ibid.*

Moïse », et a enclenché dans les années 1830 une « renaissance » nationale, un processus impossible à enrayer même si, pétri de bonnes intentions et inspiré par Napoléon, il a commis l'erreur de redonner vie au qualificatif « illyrien » pour désigner les Slaves méridionaux²⁵.

Radić évoque la mémorable année 1848, les mois explosifs du Printemps des peuples et la figure du ban Josip Jelačić Bužimski²⁶ (1801-1859) avec respect, mais paraît ne pas vouloir trop s'attarder sur ce thème. Le fait que les Croates aient alors combattu aux côtés des Russes pour écraser la révolution magyare et sauver la Monarchie des Habsbourg lui plaît, mais ils ont dans le même temps été à nouveau dupés par Vienne qui a resserré leurs brides dès la fin des combats. Plus étrangement, entre 1900 et 1904, il ne consacre aucun article consistant à l'abolition du régime seigneurial survenu dans la foulée²⁷.

Ce court panorama du passé croate dessiné par Radić, reconstruit à partir d'une pléthore de textes disséminés sur plusieurs années, reflète des interprétations historiques fort discutables. Il n'est pas utile de revenir ici sur les erreurs concernant les faits. La recherche a évidemment apporté de nouveaux éclairages sur les diverses périodes évoquées. Radić se fie à l'historiographie de son temps et a sans doute dévoré Franjo Rački (1828-1894), Tadija Smičiklas (1843-1914) et Vjekoslav Klaić (1849-1928). Il n'hésite pas accessoirement à remanier l'histoire, diffusant à travers elle un évangile dont il faut faire ressurgir un message. Si le monde n'est pas livré au hasard, si la « justice divine²⁸ » va finalement l'emporter, les Croates seront récompensés pour les sacrifices consentis et dédommagés pour les turpitudes subies : « Nous autres Croates avons profité à nos voisins, et au monde. Nous avons bien fait. Aujourd'hui nos voisins nous étranglent et nous méprisent. C'est injuste. [...] Mais cette injustice s'accroît toujours et nous appelle au combat. N'ayons pas peur : nous avons raison et c'est pour cela que nous sommes forts²⁹. »

Ces références au passé proposent des repères mais ne sont pas pour autant destinées à susciter une quelconque nostalgie déraisonnable. Le royaume

²⁵ *Id.*, « Tko je prije nas Hrvata živio u našoj domovini », art. cit., p. 150 ; *id.*, « "Ilirci" », *Dom*, t. 2, n° 15, 9 août 1901, p. 230-232.

²⁶ *Id.*, « Jelačićeva godina », *Dom*, t. 2, n° 22, 29 novembre 1901, p. 348-349.

²⁷ Radić accordera par la suite une place importante à cet événement fondamental et à l'année 1848 en général. Il en fera une référence essentielle du Parti paysan et s'en servira aussi bien pour ses revendications sociales que ses positions pro-autrichiennes (donc antimagyares) ; *id.*, *Sabrana djela*, op. cit., vol. 7, p. 73-79 ; *id.*, « Jesu li Hrvati za Beč? », *Dom*, Zagreb, 6 avril 1905 ; *id.*, « Na trećoj glavnoj godišnjoj skupštini Hrvatske Pučke Seljačke Stranke », *Dom*, 24 août 1907 ; *id.*, « Ban Jelačić 1848. », *Dom*, 26 mai 1909 ; *id.*, « Temeljna promjena u hrvatskoj politici », *Dom*, 14 février 1912.

²⁸ *Id.*, « Tudjinci među Hrvatima », *Dom*, t. 3, n° 13, 10 juillet 1902, p. 199.

²⁹ *Id.*, « Jesmo li mi Hrvati zaslužili ovo, kako nam je danas? », art. cit., p. 86.

médiéval des Croates a représenté une première étape, et un point culminant dans le même temps, dans la longue gestation de la croaticité à laquelle il a fourni un cadre géographique³⁰, inspiré des valeurs et des vertus propres à la porter. Il n'a pas été une idée désincarnée, mais une réalité tangible, ayant laissé une myriade de vestiges fascinants, et a enraciné les aspirations croates dans un passé lointain et un terreau juridique et moral. Pourtant, il n'a en aucun cas enfanté une nation au sens moderne du mot. En 1904, lorsque Radić durcit le ton et radicalise ses positions dans la perspective de la création du Parti paysan, il écrit sans aménité : « Les cendres de vos grands-pères ne vous parleraient que de souffrances, d'esclavage et de captivité, jamais de gloire. Vous n'avez rien dans le passé, l'avenir est à vous, si vous avez du bon sens³¹. » Il ne faut pas oublier que le paysan, autrefois, selon Radić, a toujours été à la merci des « messieurs », n'a jamais eu ni terres, ni droits.

On ne retrouve pas chez les Croates la dichotomie « ethnique » observée ailleurs, généralement imaginaire, entre les élites et les masses. La noblesse croate ne s'invente pas une ascendance particulière, des aïeux propres, conquérants et glorieux, légitimant leur domination sur les rejetons des engeances indigènes moins honorables. La plus ancienne se reconstruit une filiation avec les douze tribus ou clans (*duodecim generationes regni Croatiae*) qui auraient conclu les *Pacta conventa* en 1102 et élu le roi hongrois Koloman au trône de Croatie. Dans la plupart des cas, elle a conscience des liens qui la rattachent à la Couronne de saint Étienne, d'avoir reçu ses titres sous les Habsbourg ou, au pire, de les avoir obtenus pour services rendus aux proconsuls et auxiliaires de Budapest en banovine³², ce qui permet à ses adversaires de l'accuser de trahison – et à Radić de l'identifier à l'« étranger ». Dans l'ensemble, elle se veut l'incarnation de la « nation politique » croate et a longtemps refusé de partager ce statut avec le peuple. Il est vrai qu'elle dissocie son *Regnum Croatiae* des masses qui le composent. Elle nourrit un patriotisme réel, mais sans véritable sentiment national. Elle compte des pairs magyars dans ses rangs et s'obstine à fermer ses portes à la plèbe qui la menace et la rend responsable de ses malheurs. Comme de bien entendu, Radić lui refuse le monopole de la croaticité.

Le « droit d'État » s'appuie sur les statuts, traités, privilèges et diplômes accumulés dans le passé qui démontrent la survie juridique du royaume croate des origines et qui concernent les territoires, souvent perdus *de facto*, mention-

³⁰ *Id.*, « Tko je stvorio Hrvate? », art. cit., p. 307.

³¹ *Id.*, « “Slavna naša prošlost” », *Dom*, t. 5, n° 15, 18 août 1904, p. 234 ; cf. *id.*, « Hrvati prije sto godina », *Dom*, t. 2, n° 1, 4 janvier 1901, p. 11.

³² Notamment sous le gouvernement du ban Károly Khuen-Héderváry (1883-1903). Voir Mirjana Gross, « O položaju plemstva u strukturi elite u sjevernoj Hrvatskoj potkraj 19. i na početku 20. stoljeća », *Historijski zbornik*, Zagreb, t. 31-32, 1978-1979, p. 129-134.

nés par ces documents et sur lesquels les souverains et la « nation politique » croates ont exercé leur autorité. La légitimité des liens entre la *natio Croatica* et le nationalisme croate moderne a fréquemment été contestée par les « déconstructeurs » impénitents du fait national, si pointilleux lorsqu'ils traquent les incohérences des idées leur déplaisant.

D'antan, la « nation politique » ne s'était étendue qu'à la noblesse et au haut clergé représenté à la diète, au Sabor. Mais elle a évolué au fil des siècles, s'est enrichie d'éléments nouveaux et adaptée aux circonstances. Elle a continué dans cette voie au XIX^e siècle, à son corps défendant peut-être. Après 1848, ses structures ont été condamnées à accepter les changements imposés par l'esprit du temps. L'abolition du régime seigneurial a amorcé un transfert de souveraineté vers la majorité, lequel sera évidemment loin d'être achevé lors de la disparition de la Monarchie. Mais que reste-t-il, après 1848, du droit d'État ?

La *Nagodba*, le Compromis croato-hongrois de 1868, loi fondamentale de la banovine, identifie confusément la « nation politique » au royaume croato-slavonien³³, donc aux institutions, au gouvernement responsable devant la diète qui ouvre progressivement ses portes à la roture. Il est vrai qu'une infime partie de la population jouit du droit de suffrage direct, mais le système permet à une frange un peu plus nombreuse de choisir un électeur et donc d'être indirectement et collectivement représentée au Sabor. En s'inscrivant sur les listes, les paysans aisés s'intègrent-ils à la très officielle « nation politique » ? Le flou juridique lié à l'obsolescence graduelle du concept rend le débat intarissable. Les nostalgiques de l'ordre ancien et les « progressistes », toutes tendances confondues, ne s'entendent évidemment pas dans leurs conclusions sur le sujet.

La bourgeoisie a déjà largement entrepris de reformuler le principe de « nation politique » et de le reconvertir à son profit. Aux yeux de Radić, elle s'applique à le réajuster aux idées nouvelles et à enfoncer ses portes. Elle se rend ainsi coupable d'un subterfuge indigne car elle prétend agir pour le peuple alors qu'elle n'aspire qu'à fusionner avec les élites anciennes pour constituer une nouvelle caste. Les « messieurs », nouveaux et anciens, quelles que soient leurs dissensions apparentes, forment un même ensemble.

En se déversant des sommets vers les bases, les attributs de la croaticité ne subissent pas en réalité qu'une translation, ils sont plus exactement restitués au peuple. La noblesse ne s'est servie des documents anciens soutenant le droit d'État que dans son intérêt exclusif, que pour opposer sporadiquement une molle résistance aux Magyars et à Vienne lorsque ceux-ci ont porté atteinte à

³³ Et non à la Dalmatie, pourtant concernée *de jure* par les autres clauses de la *Nagodba* de 1868.

ses prérogatives. Elle a ainsi trié les diplômes, s'est agrippée à certains d'entre eux pouvant lui être utiles, rejetant les autres dans les abîmes de l'oubli.

Radić ne doute pas que la « liasse de papiers » conservée avec dévotion dans ses reliquaires a favorisé la sauvegarde d'une réalité croate – aussi résiduelle et symbolique fût-elle, folklorique diront certains – toujours prise en considération par les dominateurs successifs, à l'exception des Ottomans. Mais elle a surtout permis jusque-là la survie d'une croaticité formelle et corrompue, portée par les *gospoda*, ces iconodoules hypocrites qui lui ont fait perdre son sens, l'ont confisquée et l'utilisent pour asseoir leur hégémonie. Les legs institutionnels et les documents anciens soutenant le droit d'État, équivoques et donc exploitables, peuvent justifier les revendications, mais encore faut-il s'en servir à bon escient. Pour l'instant, ils s'apparentent à un « fusil vide³⁴ », pour reprendre la formule d'un contemporain. Un coup de plume s'impose. La *natio Croatica* se mue en « nation moderne » en s'adaptant à l'esprit du temps. Elle est entrée dans un processus de « démocratisation » qui lui permet de s'étendre vers tous ceux qui expriment le désir de s'identifier à elle, vers le peuple dans son ensemble et le paysan au premier chef.

Dans son énumération des critères définissant la nation croate, Radić réserve évidemment une place primordiale à la « culture », à cette culture qui a trouvé refuge dans les arts, les coutumes, les modes de vie populaires, dans la paysannerie, qui y a conservé son essence et s'y est maintenue en vie pour être transfigurée de temps à autre sous les plumes, les pinceaux et les coups de marteaux des génies fidèles à la nation. Radić prend soin de faire connaître aux paysans les grandes figures ayant sévi lors des deux rémissions qui ont freiné la longue déliquescence culturelle croate, appelées les deux « renaissances ». La première a commencé au tournant des xv^e et xvi^e siècles et s'est prolongée jusqu'au xviii^e, dans les pays croates assaillis par les Ottomans mais toujours libres, et surtout en Dalmatie où, malgré le rayonnement de Venise, des écrivains, des poètes, des dramaturges ont tenté de donner des lettres de noblesse aux parlars locaux et de créer une littérature autochtone. La seconde se confond avec le mouvement illyrien des années 1830-1840. Radić portraiture ainsi Ivan Gundulić (1589-1638) qui a non seulement chanté les louanges de sa cité, Dubrovnik, éprise de liberté, mais a dédié dans le même temps ses plus belles complaintes aux frères de Bosnie subissant l'oppression turque³⁵. Andrija Kačić Miošić (1705-1760) est allé plus loin encore en composant son *Razgovor ugodni naroda slovinskoga* [Conversation plaisante du peuple slave], une épopée à la gloire du peuple « de Shkodra à Zadar, de Mostar à Kotor ». Ses décasyllabes

³⁴ Cf. Danilo Dimović, « Historijsko državno pravo », dans Jovan Banjanin *et al.*, *Narodna misao za ujedinjenu srpsku i hrvatsku akademsku omladinu*, Zagreb, 1897, p. 229.

³⁵ Antun Radić, « Veliki hrvatski pjesnici », *Dom*, t. 1, n° 4, 15 février 1900, p. 52-54.

façonnés sur le moule des chants populaires, et ciselés avec talent, rendent un vibrant hommage aux dons poétiques des bardes dalmates³⁶. Radić a assisté en 1891, à Zagreb, à l'inauguration de la statue dédiée à cet « Homère croate » et se souvient de l'émotion soulevée par l'événement, des discours patriotiques entendus alors³⁷. Il n'oublie pas non plus Ljudevit Gaj, Petar Preradović (1818-1872) et August Šenoa (1838-1881) qui ont repris le flambeau.

En prenant exemple sur ces grands hommes, en s'inscrivant dans la filiation des deux « renaissances », en empruntant leurs thèmes et leurs références à la vie paysanne, artistes et écrivains contribuent à rétablir l'unité perdue, rachètent les péchés des « messieurs », découvrent des richesses insoupçonnées, les font fructifier et rendent absurdes les jugements orduriers et méprisables exprimés par les *Kulturträger* allemands ou italiens³⁸.

La culture est de plus un élément primordial de la sélection naturelle qui s'opère inévitablement entre deux peuples sur une même terre, le plus « civilisé » absorbant l'autre : « Il ne peut pousser deux arbres au même endroit, pas même côte à côte. Tu dois greffer l'un sur l'autre ou l'un d'entre eux mourra. Il en va de même pour les nations : deux nations ne peuvent vivre sur une même terre. Elles doivent se fondre, se couler l'une dans l'autre, ou l'une d'entre elles disparaîtra³⁹. »

C'est dans le domaine culturel que les unions entre le peuple et les élites se sont manifestées au plus haut point. Mais c'est dans ce même domaine aussi que les maîtres étrangers et leurs larbins ont exercé leur empire le plus néfaste. Ils se sont acharnés à réduire l'activité créatrice autochtone et authentique pour importer la leur et la décharger sur une terre et sur un peuple incapables de se défendre, transformés en appendice récupérant les déchets germano-latins. Radić tire ainsi à boulets rouges sur Matija Antun Reljković (1732-1798), auteur d'un ouvrage à succès, *Satir iliti Divji čovik* [Le satyre ou L'homme sauvage], mettant en scène un satyre moquant les mœurs, les superstitions et les habitudes rurales slavoniennes. Radić le dépeint comme l'archétype du suppôt des « Allemands » déterminé à « civiliser » ses compatriotes, donc à les germaniser⁴⁰.

Parmi les colonnes soutenant la nation, la langue est de loin la principale, celle qui peut presque se passer des autres : « Il y a effectivement des ergoteurs

³⁶ Voir *id.*, « Veliki hrvatski pjesnici », *Dom*, t. 1, n° 8, 11 avril 1900, p. 117-118 ; *id.*, « Prvi naš učitelj na švabskom kalupu », *Dom*, t. 1, n° 12, 15 juin 1900, p. 183-184 ; *id.*, « Kuda opet vuku nas Hrvate! », *Dom*, t. 2, n° 4, 22 février 1901, p. 53-54.

³⁷ *Id.*, « Izložbe », *Dom*, t. 1, n° 10, 15 mai 1900, p. 153-154.

³⁸ *Id.*, « Jesmo li mi Hrvati prosviećen narod? », *Dom*, t. 2, n° 5, 8 mars 1901, p. 77. Cf. *id.*, « “Nova Austrija” », *Dom*, t. 4, n° 13, 23 juillet 1903, p. 199.

³⁹ *Id.*, « Hoćemo li mi Hrvati propasti? », *Dom*, t. 1, n° 7, 1^{er} avril 1900, p. 102.

⁴⁰ *Id.*, « Prvi naš učitelj po švabskom kalupu », art. cit., p. 183-187.

qui disent que des gens d'une même langue ne forment pas une famille, un peuple, une nation. C'est une folie de le penser, c'est une folie plus grande encore de le dire et d'agir en conséquence⁴¹. » La langue a permis de baptiser les villes, les cours d'eau, les montagnes, les collines et les paysages des terres croates ; à travers elle, la patrie « s'exprime » et raconte son histoire à ses enfants⁴². D'une langue commune procède un droit naturel apte à rectifier les injustices juridiques charriées par le passé, ou à se combiner aux droits historiques pour édifier une entité politique viable où coïncideraient les deux principes, après les réajustements nécessaires. Pour Radić, la normalisation de la langue par la cristallisation savante de l'héritage dialectal n'est pas un artefact, mais une évolution naturelle, un perfectionnement, une maturation sans rupture.

À la fin du XIX^e siècle, la langue littéraire croate ne connaît pas encore de norme définitive. Les illyriens lui ont érigé un socle par l'adoption du dialecte *štokavien-iékavien*⁴³ modernisé, s'inspirant du parler de l'Herzégovine du Sud-Est, propre à fédérer tous les Slaves du Sud, sans pour autant sacrifier certains apports, notamment lexicaux, des dialectes *čakavien* et *kajkavien*, supports d'une littérature riche et ancienne. Leurs conceptions ont engendré de vives polémiques autour de l'orthographe et de la syntaxe. Des écoles philologiques se sont formées⁴⁴. Celle de Zagreb défendait les principes illyriens face à celles de Rijeka et de Zadar, mais aussi contre l'opposition de Vuk Karadžić (1787-1864), réformateur de la langue serbe. Ses chefs de file se sont distingués par leur volonté de rassemblement, par leur sensibilité aux susceptibilités régionales et leur ouverture aux compromis. Les évolutions singulières des langues slovène et bulgare les ont poussés à replier leurs efforts vers un rapprochement croato-serbe. Pourtant, l'accord signé à Vienne le 28 mars 1850 par Karadžić et d'illustres illyriens, sur un programme linguistique commun, s'est soldé par un échec. L'école de Zagreb refusait de se défaire totalement des apports de l'héritage littéraire des trois dialectes croates. Elle est demeurée fidèle à l'orthographe étymologique. Karadžić et ses disciples, en revanche, se prononçaient pour l'orthographe phonologique et le choix du *štokavien* comme référence

⁴¹ *Id.*, « Hrvatska narodna misao », art. cit., p. 69.

⁴² Voir un texte postérieur : *id.*, « Domovina koja zbori i priča », *Obzor*, Zagreb, 19 février 1914.

⁴³ Les parlers croates *štokaviens*, *čakaviens* et *kajkaviens* sont ainsi désignés par référence au vocable *quoi* qui se traduit par *što*, *ča* ou *kaj* selon les dialectes.

⁴⁴ Milan Moguš, *Povijest hrvatskoga književnoga jezika*, Zagreb, Globus, 1993, p. 168-189 ; *id.*, « Borba hrvatskih filoloških škola u XIX. stoljeću », dans Mislav Ježić (dir.), *Hrvatska i Europa. Kultura, znanost i umjetnost*, vol. 4, Josip Bratulić et al., *Moderne hrvatska kultura od Preporoda do Moderne (XIX. stoljeće)*, Zagreb, Hrvatska akademija znanosti i umjetnosti/Školska knjiga, 2009, p. 337-349 ; Ljudevit Jonke, *Hrvatski književni jezik 19. i 20. stoljeća*, Zagreb, Matica hrvatska, 1971, p. 85-119.

unique. Les positions de Karadžić ont trouvé en Croatie des défenseurs à l'influence croissante.

En 1899, l'éminent slaviste Tomo Maretić (1854-1938) publie ainsi sa monumentale *Gramatika i stilistika hrvatskoga ili srpskoga književnog jezika* [Grammaire et stylistique de la langue littéraire croate ou serbe]. Il y plaide d'une part pour l'emploi exclusif du *štokavien* central, mais surtout le recours unique aux textes des Serbes Karadžić et Đuro Daničić (1825-1882) pour la standardisation de la langue⁴⁵.

Antun Radić a eu Maretić pour professeur à l'Université de Zagreb. Il a soutenu sa thèse de doctorat devant lui. Mais il n'en partage pas pour autant ses conceptions linguistiques. Par une série de critiques, parues entre 1899 et 1901, il s'attaque avec vigueur à cette grammaire. Il met en évidence les contradictions et les problèmes méthodologiques de l'ouvrage. Une grammaire de cette envergure ne peut s'appuyer sur les écrits d'un ou deux hommes : « Même si Cicéron est pour la langue latine ce que Vuk n'est pas pour le croate, je ne crois pas que quiconque ait écrit une grammaire de la langue latine uniquement à partir des œuvres de Cicéron⁴⁶. » De plus, Karadžić a été avant tout un traducteur et un philologue. Il n'a laissé aucun texte proprement littéraire⁴⁷. Maretić ne fait pas grand cas des générations d'écrivains qui se sont succédé dans les pays croates depuis la fin du xv^e siècle : « Dans cette grammaire, on ne voit pas la vérité : les Croates avec leur littérature comptent parmi les premières nations de l'Europe cultivée, leur langue ne date ni d'hier, ni d'avant-hier, mais du temps de la Renaissance⁴⁸. »

Ce patrimoine littéraire est en mesure de servir de pilier à l'édification d'une langue. Il est vrai que les écrivains ont jusque-là usé de formes linguistiques variées et hétérogènes, mais cela n'exclue pas la possibilité d'exploiter leurs apports et leurs innovations lexicales ou syntaxiques : « Il va de soi que la langue littéraire ne peut être que la langue dans laquelle sont écrits les livres, dans laquelle est écrite la littérature. Il est également évident que l'auteur d'une grammaire d'une langue littéraire donnée n'a pas d'autre devoir que d'étudier cette langue et, par elle, d'en établir les règles⁴⁹. »

Radić invite au respect des textes anciens, même si leurs formes ne correspondent plus au langage parlé et paraissent désuètes aux disciples de Karadžić.

⁴⁵ Tomo Maretić, *Gramatika i stilistika hrvatskoga ili srpskoga književnog jezika*, Zagreb, L. Hartmann, 1899, p. I.

⁴⁶ Antun Radić, « Gramatika i stilistika hrvatskoga ili srpskoga književnoga jezika », dans *Sabrana djela, op. cit.*, vol. 15, p. 9.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 11-12.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Id.*, « Hrvatski književni jezik », dans *Sabrana djela, op. cit.*, vol. 15, p. 36-37.

Ils permettent un ancrage, un enracinement de la langue. Ils ont laissé des repères, des points d'appui : « Mais moi je crois que tout mot littéraire ancien, même s'il ne s'utilise plus aujourd'hui, mérite plus d'attention que tout autre mot littéraire vivant⁵⁰. » Contournant d'éventuelles accusations de tendances « aristocratiques⁵¹ », il affirme que la langue qui se dégage subrepticement de la littérature ne s'oppose en rien au langage parlé par le peuple. Bien au contraire, elle s'en est toujours inspirée et lui sert de garant. Il se prononce de surcroît pour la prise en considération de l'ensemble des dialectes croates. Le *štokavien* se divise en un chapelet d'idiomes, encore mal étudiés, et ne peut servir de fondement exclusif à une langue qui, par le sacrifice des richesses des autres parlers, se mutilerait et perdrait son authenticité.

Radić se dresse contre l'appellation même de cette langue comme « croate ou serbe ». L'utilisation de la conjonction « ou » dans cette dénomination démontre une absence d'unité et l'existence de deux langues littéraires bien distinctes⁵². Karadžić peut être considéré comme le fondateur du serbe moderne, mais en aucun cas du croate. Ces deux langues ont suivi des chemins différents au cours de l'histoire. Elles ne bénéficient pas du même héritage : « La langue littéraire croate est, par son patrimoine, l'une des premières langues des nations européennes, le serbe l'une des plus jeunes⁵³. » Il faut éviter une « décadence » de la langue croate, la disparition de sa personnalité, sa dilution et, encore une fois, une trahison des idéaux illyriens⁵⁴.

Radić se montre beaucoup plus complaisant lors de la parution, en 1901, du chef d'œuvre de lexicologie *Rječnik hrvatskoga jezika* [Dictionnaire de la langue croate] de son ancien professeur Ivan Broz⁵⁵ (1852-1893), achevé après sa mort dans la force de l'âge par Franjo Iveković (1834-1914). Cet ouvrage se fonde, lui aussi, sur les principes de Karadžić et de Daničić. Radić ne se prive pas de quelques remontrances, mais ne peut dissimuler son admiration devant

⁵⁰ *Ibid.*, p. 42.

⁵¹ *Ibid.*, p. 40.

⁵² Vinko Grubišić, *Antun Radić i hrvatski jezik na prijelomu stoljeća*, Vancouver, Society of friends of Matica hrvatska, 1984, p. 9-10 ; Božica Pažur, « Antun Radić o hrvatskom književnom jeziku », dans Božena Filipan (dir.), *Kukuljevićevi dani u Varaždinskim Toplicama 1995-2000*, Varaždinske Toplice, Ogranak Matice hrvatske, 2002, p. 157-158.

⁵³ A. Radić, « Hrvatski književni jezik », art. cit., p. 36.

⁵⁴ Maretić n'en aura pas moins joué un rôle prépondérant dans la stabilisation de la langue croate. Son influence se ressent dans certains textes de Radić lui-même, notamment dans sa thèse de doctorat, mais aussi, étrangement, dans deux de ses critiques consacrées à son ancien maître. Voir Jozo Dujmušić, « Dr. Antun Radić proti Tomi Maretiću », *Nastavni vjesnik*, Zagreb, t. 48, 1939-1940, n° 4, p. 232-233.

⁵⁵ Cf. Božidar Vančik, « Antun Radić o hrvatskom književnom jeziku », *Hrvatski književni list*, Zagreb, 1968, n° 7, p. 7

le travail herculéen fourni par les auteurs et la qualité de l'œuvre : « Bonnes gens qui le pouvez, achetez et lisez ce Dictionnaire et vous chérez cette langue plus qu'Hugo n'a aimé la sienne⁵⁶. »

La langue, la culture, les droits historiques, le passé partagé sont les ingrédients essentiels pour faire fermenter une nation moderne, les matériaux de la maison à construire, mais ils s'avèrent inopérants pris les uns à l'écart des autres. Selon Radić, ils doivent être cristallisés par une conscience collective, transcendés par une « pensée nationale ». La nation ne surgit véritablement que lorsque se noue une solidarité entre ses membres, morts et vivants, unis en un seul corps, capables de ressentir « une même peine, une même joie, une même liesse, une même gloire et une même fierté⁵⁷ », qui s'enorgueillissent devant la grandeur passée et sont prêts à partager les souffrances des « frères » éloignés, opprimés ou malheureux :

Voilà, nous savons par exemple par les vieux livres que les rois Krešimir I^{er} et Krešimir II étaient, il y a près de 700 ou 800 ans, les seuls maîtres de l'Adriatique, que des centaines de bateaux et de navires voguaient au son du verbe et des chants croates sur la vaste mer émeraude. Aucun de ces navires ne m'appartient – je ne suis pas marin – ni n'a appartenu à mon père ou à mon grand-père, pourtant mon cœur se gonfle, d'une certaine façon, lorsque j'entends que nos Croates étaient aussi forts, aussi riches, qu'ils étaient de tels maîtres et souverains. Prenons l'exemple à présent d'un Croate zagrebois qui vit bien, qui n'a besoin de rien. Il ne gagne ni ne perd rien à ce que Rijeka soit croate ou magyare mais, pourtant, il aurait mal au cœur si nous perdions cette ville, nous Croates, il est honteux et il souffre quand il constate que le verbe croate ne se fait plus entendre sur la mer, alors qu'on ne trouve pratiquement que des Croates le long de la côte⁵⁸.

Cette empathie, cette fierté suscitées par des inconnus, vivants ou morts, démontre l'existence d'un sentiment d'appartenance à un même groupe, parfois peut-être inconscient, nécessitant une objectivation pour devenir fécond et mobilisateur, une structuration conceptuelle fédératrice, une projection idéologique combinant les fondements palpables de la nation, juridiques, culturels ou naturels, puis une adhésion à ce système d'idées, une volonté de vivre ensemble sous sa direction et un engagement effectif en vue de lui donner forme : « [...] Nous autres Croates ne serons sauvés de la débâcle et de l'effondrement ni par les plaintes, ni par les lamentations, ni par les larmes versées sur notre misère et de notre malheur. Cela peut éventuellement toucher quelqu'un au cœur, mais

⁵⁶ Antun Radić, « Rječnik hrvatskoga jezika », dans *Sabrana djela, op. cit.*, vol. 15, p. 65. Cf. *id.*, « Franjo Iveković », *Savremenik*, Zagreb, t. 9, 1914, p. 208-211.

⁵⁷ *Id.*, « Hrvatska narodna misao », *Dom*, t. 1, n° 6, 15 mars 1900, p. 85.

⁵⁸ *Ibid.*; cf. *id.*, « Hoće li nam se narod raztepsi? », *Dom*, t. 3, n° 6, 27 mars 1902, p. 90.

cela ne vous aidera en rien. Seule une *pensée nationale* peut nous garder en vie et nous sauver⁵⁹. »

Une réaction est impérative et urgente, au risque de voir s'éteindre le « feu séculaire et millénaire » qui a « chauffé nos pères et nos grands-pères, auprès duquel se sont bercés ces enfants qui, à présent, abandonnent le foyer⁶⁰ », de s'enfoncer dans le marasme moral et dans la pauvreté qui aboutit déjà à une déchéance physique générale, à un affaiblissement biologique perceptible :

Nous les Croates n'avons non seulement pas su et voulu traverser les mers pour étrangler les autres mondes, mais nous avons laissé entrer l'étranger dans notre mer et sur notre terre. Si cela continue ainsi, et si nous restons vivants, peut-être que nos descendants dépériront comme ces pauvres petits Noirs [les Pygmées] en Afrique. Ne riez pas, il y a chaque année de moins en moins de Croates assez grands et forts pour les critères militaires⁶¹.

Les « pays croates »

La culture et la conscience nationales croates ne peuvent évidemment fleurir et s'épanouir que dans leur environnement géographique naturel, leur patrie, laquelle ne se confond pas inéluctablement avec les frontières de l'État à façonner en fonction des réalités et des contingences. Radić dénombre six « pays » (ou « terres ») croates destinés à se constituer à l'avenir en un seul corps politique : la Dalmatie, l'Istrie, la Slavonie, la Bosnie, l'Herzégovine et la Croatie restreinte avec le Međimurje⁶². Pour donner à ses lecteurs une idée de l'étendue représentée par ses territoires une fois unis, il précise que deux semaines seraient nécessaires pour réaliser le chemin à pied de Trieste à Zemun, à la frontière avec la Serbie, une semaine pour aller de Zemun à Dubrovnik, trente-cinq à quarante jours de marche pour circonscrire l'ensemble.

La situation administrative des pays croates est inacceptable. Radić constate que les décennies écoulées sont loin d'avoir apporté des résultats satisfaisants. Le territoire potentiellement concerné par la croaticité reste écartelé entre deux États et une pléthore d'entités administratives.

Le Royaume triunitaire de Croatie-Slavonie-Dalmatie n'est qu'un support pour l'établissement d'un futur État et son unification en tant que telle n'est pas une fin en soi. Son appellation officielle est inepte, n'a aucun fondement et finira bien par disparaître : « Il y a au ciel un Dieu trinitaire, qu'il soit loué,

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Ibid.*

⁶¹ *Id.*, « Ima li na svijetu "pedalj-ljudi"? », *Dom*, t. 1, n° 5, 1^{er} mars 1900, p. 75.

⁶² *Id.*, « Koliko ima Hrvata i njihove zemlje », *Dom*, t. 1, n° 1, 15 décembre 1899, p. 7-8.

mais le “Royaume triunitaire” n’est qu’une imbécillité⁶³. » Il a néanmoins le mérite de graviter autour du noyau véritable des terres croates, la Croatie proprement dite, cette forteresse imprenable « entre la Drave et la mer », laquelle a veillé sur les institutions nationales, cette « étincelle » qui a survécu « sous les cendres » et qui « éclairera » et « réchauffera » bientôt tous les Croates, qui abrite une population valeureuse, généreuse et prête à tous les sacrifices pour la cause commune :

Le peuple de ce petit pays, même s’il est peu nombreux, a su, toujours et partout, dans son esprit et dans son cœur, qu’il a des frères qui ont autrefois vécu sous le même toit. Quand ce petit pays entre la Drave et la mer a été le plus petit et le plus malheureux, nos arrière-grands-pères ont gardé à l’esprit et dans leur verbe qu’ils n’étaient que les restes, les ruines du royaume croate d’antan. Nos arrière-grands-pères dans ce petit pays ont toujours et sans cesse soupiré pour leurs frères ; ici n’est jamais morte la pensée envers toute la nation croate, ici on a toujours su que cette fraction de peuple n’est pas toute la nation croate⁶⁴.

Au XIX^e siècle, ce cœur de la croaticité a rempli sa mission et est resté fidèle à sa vocation. Il a maintenu la nation en vie, l’a « réveillée » de son sommeil séculaire par les efforts des grands hommes nés sur son sol :

Ces Croates utilisent un parler un peu différent de celui des Croates vivant dans les autres terres croates. Mais quand les premiers se sont remis, il y a soixante ans et plus, à écrire des livres et à publier des journaux, ils ne l’ont pas fait dans leur parler, mais dans celui en usage parmi la majorité du peuple croate en Dalmatie, Slavonie, Bosnie et Herzégovine !

[...] Aujourd’hui encore ces Croates entre la Drave et la mer pensent, écrivent et parlent plus que les autres de l’unité croate, d’un même foyer croate. Chez ces Croates de Zagreb se trouvent les grandes écoles croates, là sont publiés les livres et les journaux croates pour le peuple croate tout entier. Ces Croates autour de Zagreb soutiennent le plus tout ce qui est profitable à l’ensemble du peuple croate. Considérez seulement ceci : peu de journaux et de livres verraient le jour s’ils n’étaient achetés par ces Croates autour de Zagreb⁶⁵.

À cette vaillante Croatie, Radić accole le Međimurje, son extension « naturelle », petite poche de croaticité située de l’autre côté de la « frontière » avec la Hongrie, graduellement adjoint à la sphère magyare après l’extinction de la lignée des Zrinski en 1691, libéré par Jelačić en 1848, puis officiellement attribué au comitat de Zala en 1861. Les autorités y mènent une campagne de magyarisation agressive, y empêchent l’établissement d’écoles en langue

⁶³ *Id.*, « “Trojednica” ili “trojedna kraljevina” », *Dom*, t. 1, n° 16, 23 août 1901, p. 252.

⁶⁴ *Id.*, « Gdje je matica hrvatskih zemalja? », *Dom*, t. 1, n° 3, 1^{er} février 1900, p. 36-37.

⁶⁵ *Ibid.*

croate et y filtrent la distribution de la presse zagreboise. Radić y compte un certain nombre de lecteurs, dont il publie régulièrement les lettres, qui se voient régulièrement confisquer leurs exemplaires de *Dom* et subissent les tracasseries des fonctionnaires⁶⁶. Il a projeté de créer une collection d'ouvrages, intitulée *Medjumurska Zorja* [L'Aurore du Međimurje], pour les habitants de la région qui ne maîtrisent pas toujours la langue littéraire⁶⁷.

Radić ne reconnaît pas l'ablation illégale de la ville et du district de Rijeka, arrachés à la Croatie par la Hongrie lors de la ratification de la *Nagodba*⁶⁸, et tient une chronique précise des infamies qui y sont commises par les Magyars. Depuis que ces derniers s'en sont subrepticement emparés, ils mobilisent des efforts incommensurables pour en faire la vitrine maritime de la Couronne de saint Étienne et rendre finalement impossible leur restitution au Royaume triunitaire. Le port a été relié à Budapest par chemin de fer et a accueilli l'Académie navale. La magyarisation y a été doublée d'une progression exponentielle de l'élément italien, dont la langue domine la vie administrative, au détriment des Croates, réduits à se contenter des faubourgs⁶⁹. La violation initiale de la *Nagodba*, son péché originel, fait peser sur l'avenir de la ville, et ses 38 955 habitants (en 1900)⁷⁰, une incertitude pesante, attise dangereusement les rancœurs et interdit le fonctionnement sain des institutions. Les deux sièges réservés à ces circonscriptions au Sabor à Zagreb restent désespérément vides et les deux élus fantômes hantent l'assemblée, telle l'Arlésienne de Daudet tourmentant le mas provençal par son absence même.

Étrangement, tout en l'élevant au rang de « pays croate » à part entière, Radić s'étend très peu pendant les cinq années de parution de *Dom* sur le cas

⁶⁶ *Id.*, « Iz Međimurja », *Dom*, t. 1, n° 17, 1^{er} septembre 1900, p. 270-271 ; *id.*, « Slovaci i Rusi u Ugarskoj », *Dom*, t. 2, n° 13, 12 juillet 1901, p. 208.

⁶⁷ Lavoslav Šik, « Dr. Ante Radić i "Sionski Židovi" – iz dačkih uspomena », *Omanut*, Zagreb, t. 1, 1936, n° 1, p. 10. Antun Radić, « Za Međimurce », *Dom*, t. 2, n° 2, 25 janvier 1901, p. 32 ; *id.*, « Za Međimurje », *Dom*, t. 4, n° 1, 15 janvier 1903, p. 10.

⁶⁸ À la suite d'une falsification, de l'ajout d'un morceau de papier collé sur le texte original croate de la *Nagodba*, le pouvoir de Budapest est parvenu à s'approprier la ville et le port de Rijeka. Plus précisément, le document adjoint affirme que Rijeka est un « corps séparé » de la Couronne de saint Étienne (*separatum sacrae regni Hungariae coronae adnexum corpus*) et prévoit que son sort définitif sera négocié ultérieurement par les autorités municipales fiumaines, ainsi que par les commissions royales croate et hongroise. Par la suite, les trois parties ne parviendront à s'entendre que sur un statut provisoire, lequel durera en réalité jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale.

⁶⁹ Gilbert Bosetti, *De Trieste à Dubrovnik. Une ligne de fracture de l'Europe*, Grenoble, Ellag, 2006, p. 176-177.

⁷⁰ Božena Vranješ-Šoljan, *Stanovništvo gradova Banske Hrvatske na prijelazu stoljeća (Socijalno-ekonomski sastav i vodeći slojevi 1890.-1914.)*, Zagreb, Školska knjiga/Stvarnost, 1991, p. 90.

de la Slavonie. Il est vrai qu'elle ne se distingue plus sur le plan politique de la Croatie, même si ses trois comitats (Virovitica, Požega, Syrmie) ont su garder leur personnalité propre et leurs particularités régionales. Radić laisse deviner son agacement devant l'absence de combativité de ses habitants et les victoires faciles que les auxiliaires des Magyars y remportent. Ce phénomène s'explique d'après lui par l'arriération et l'infériorité culturelle de la Slavonie en comparaison avec la Croatie du Nord-Ouest, dues à la reconquête tardive de la région, délivrée de l'occupation turque durant les guerres de 1683-1699 et 1714-1718, puis à sa gestion inappropriée et souvent brutale envers les paysans, sa réorganisation pour partie en confins militaires colonisés en masse par des réfugiés orthodoxes auxquels ont été octroyés force privilèges et statuts identitaires pour les empêcher de se brasser avec les autochtones⁷¹. La Slavonie, fragilisée par ses traumatismes, est une proie facile.

Radić est évidemment bien plus prolix au sujet de la Dalmatie. À la suite du Congrès de Vienne, l'Autriche en prit possession en lui agrégeant le territoire de l'ancienne république ragusaine. Elle y officialisa la langue italienne qu'elle diffusa dans toutes les sphères de l'administration et le système éducatif. Cette tentative d'acculturation marqua une rupture avec la tradition politique de la province⁷². En effet, la Sérénissime était parvenue à forger un syncrétisme fécond entre ses populations et n'avait jamais montré une quelconque hostilité envers la promotion des parlers locaux en cours de standardisation⁷³. Les nouveaux maîtres s'appuyèrent quant à eux sur le patriciat urbain, fier de lire Dante dans le texte et soucieux de se distinguer ainsi de la plèbe :

Pendant quarante ans, la France, d'abord, puis l'Autriche ont éduqué les Dalmates dans l'esprit italien et ont imposé la langue et la culture italiennes à nombre de garçons et de jeunes gens qui, auparavant, dans leurs villages, n'avaient jamais même entendu le moindre mot italien. Les Croates dalmates, s'ils voulaient se scolariser, devaient apprendre l'italien pour occuper les fonctions publiques ou correspondre avec les autorités étatiques. L'Autriche a tout simplement imposé cette langue aux Dalmates dans toutes les branches de la vie publique. Elle a, de plus, envoyé en Dalmatie de nombreux Italiens, fonctionnaires ou officiers, provenant de Lombardie et Vénétie, qui ne connaissaient pas le croate et qui parlaient italien non seulement en public mais aussi en privé⁷⁴.

L'italien ou la variante locale du dialecte vénète devinrent les langues des classes dominantes, le croate celle de la populace, jugée avec dédain et indigne du forum. Les élites ainsi constituées s'emparèrent des institutions et des muni-

⁷¹ Cf. Antun Radić, « Slavonija prije 200 godine », *Dom*, t. 2, n° 3, 8 février 1901, p. 42-43.

⁷² Grga Novak, *Prošlost Dalmacije* [1944], Zagreb, Golden Marketing, 2001, p. 244.

⁷³ *Ibid.*, p. 242.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 245.

cipalités. Leur assimilation à la culture italienne n'entraînait pas forcément une adhésion au sentiment national italien en plein essor outre-Adriatique. Cette caste italoophone et italoophile, majoritairement autochtone, se proclamait simplement dalmate, ou slavo-dalmate, rarement italienne. Elle se prononçait pour l'autonomie de la province et s'employait à y neutraliser toute influence des Croates septentrionaux.

Dans le même temps, le croate poursuivait néanmoins son ascension et portait une identité « protonationale⁷⁵ » palpable et en cours de maturation. C'est le clergé qui préserva le croate d'un abandon durable. Curés séculiers et franciscains, mais aussi papes et moines orthodoxes, publiaient et répandaient catéchismes, sermons et recueils de prières dans la *lingua franca* comprise par les fidèles. Pour le lectorat plus lettré, les initiatives étaient rares.

En 1844, Ante Kuzmanić (1807-1879) créa la revue littéraire *Zora dalmatinska* [L'Aurore dalmate] et apporta un support à l'enclenchement du processus national en étroite liaison avec l'illyrisme. La possibilité de l'intégration de la province au Royaume triunitaire rencontrait un écho grandissant, notamment pendant les années 1848-1849. Les efforts des « nationaux » aboutirent à la prolifération des écoles bilingues et l'intelligentsia croatophone s'affirmait progressivement sur le devant de la scène. En 1864 se constitua un Parti national regroupant les « nationaux » et, provisoirement, la branche libérale des « autonomistes » opposée à la politique gouvernementale.

Les adversaires des nationaux se structurèrent, en 1866, en Parti autonomiste⁷⁶ (*Il Partito autonomo*), mais, la même année, la guerre italo-autrichienne leur porta un coup rude. L'unification italienne, menée par les Piémontais, s'accomplit sur le compte de la Monarchie. L'italien devint un temps la langue de l'ennemi. De plus, l'Autriche dut céder la Lombardie et la Vénétie et perdit ainsi un réservoir de fonctionnaires destinés aux contrées dalmates. Les concessions aux « nationaux » devinrent une nécessité tactique. En 1870, le Parti national⁷⁷, galvanisé par Miho Klaić (1829-1896) et Mihovil Pavlinović (1831-1887), remporta les élections à la diète territoriale et se lança dans une conquête foudroyante des municipalités au cours des années 1880 et 1890, malgré l'éclosion de tendances rivales⁷⁸. Dans le même temps, l'orientation

⁷⁵ Concept emprunté à Eric Hobsbawm.

⁷⁶ Voir « Program », dans *Programatski dokumenti hrvatskih političkih stranaka i skupina 1842.-1914.*, éd. Tihomir Cipek, Stjepan Matković, Zagreb, Disput, 2006, p. 170-171.

⁷⁷ Rebaptisé Parti national croate en 1889.

⁷⁸ Dans les années 1890 apparurent en effet plusieurs courants se réclamant peu ou prou des idées d'Ante Starčević, figure essentielle du mouvement national croate et fondateur du Parti du droit (*Stranka prava*). Marijan Diklić, *Pravaštvo u Dalmaciji do kraja Prvog svjetskog rata*, Zadar, Matica hrvatska/Zavod za povijesne znanosti HAZU u Zadru, 1998, p. 101-120 ; Stjepan Matković, *Čista stranka prava 1895.-1903.*, Zagreb, Hrvatski institut za povijest, 2001, p. 128-137.

« italienne » s'affirmait dans le camp autonomiste et donnait lieu à plusieurs perspectives, du régionalisme des conservateurs à la cristallisation de l'élément italien dans une minorité nationale, tandis que l'irrédentisme n'y dépasserait jamais un stade embryonnaire. La Société politique dalmate (*La società politica dalmata / Političko društvo dalmatinsko*) acheva de regrouper les diverses tendances se revendiquant de l'italianité⁷⁹.

Antun Radić ne se risque pas outre mesure à appréhender les subtilités de la vie politique locale, conscient que les évolutions y répondent à des mécanismes particuliers, et soutient, dans sa globalité, le combat contre les Italiens dont il dénonce les outrances et les brutalités répétées des plus excités d'entre eux. Aussi accueille-t-il avec satisfaction la formation de la Société politique croate (*Hrvatsko političko društvo*), autorisée le 13 juillet 1899 et présidée par Ante Trumbić (1864-1938), qui s'assigne pour tâche de réunir les patriotes croates de Dalmatie quelles que soient leurs chapelles⁸⁰. Il encourage bien évidemment la réunion de la Dalmatie à la banovine, mais reste prudent quant aux modalités de ce rattachement qui, pour l'heure, imposerait à la province une chape de plomb hongroise à la place de la domination viennoise, malgré tout plus clément. Cela étant, cette éventualité présenterait aussi des avantages et n'est aucunement à exclure⁸¹. Le sort de la Dalmatie ne lui cause pas d'inquiétudes excessives, même si l'affligent sa pauvreté persistante, son isolement, sa position juridique absurde et l'indifférence du gouvernement viennois à son égard⁸². Il s'agit tout de même de « la plus pure terre croate⁸³ » et ses habitants, comme d'ailleurs les Bosniaques et les Herzégoviniens, représentent l'avenir⁸⁴ et incarnent les vertus, la vaillance, la fierté et la virilité aptes à rendre aux Croates septentrionaux leur pugnacité perdue⁸⁵. D'ailleurs, les bastions italiens tombent un à un au fil des consultations électorales. En 1901, Radić salue avec vigueur les deux débandades italiennes successives : la débâcle aux élections pour le Reichsrat⁸⁶,

⁷⁹ Voir Josip Vrandečić, *Dalmatinski autonomistički pokret u XIX. stoljeću*, Zagreb, Dom i svijet, 2002, p. 250-276.

⁸⁰ Antun Radić, « U Dalmaciji », *Dom*, t. 1, n° 11, 1^{er} juin 1900, p. 174. Voir M. Diklić, *Pravaštvo u Dalmaciji*, op. cit., p. 316-317.

⁸¹ Antun Radić, « Dalmacija », *Dom*, t. 2, n° 7, 4 avril 1901, p. 103 ; *Id.*, « I madžaroni bi htjeli Dalmaciju », *Dom*, t. 3, n° 6, 27 mars 1902, p. 92 ; *id.*, « Ima li u Dalmaciji "madžaroni" ? », *Dom*, t. 3, n° 21, 13 novembre 1902, p. 332-333.

⁸² *Cf. id.*, « Dalmacija », art. cit., p. 102-103 ; *id.*, « Nevolja u Dalmaciji », *Dom*, t. 4, n° 4, 26 février 1903, p. 56-58 ; *id.*, « Dalmacija », *Dom*, t. 5, n° 2, 28 janvier 1904, p. 27-28.

⁸³ *Id.*, « Hrvatska, Slavonija i Dalmacija », *Dom*, t. 2, n° 23, 13 décembre 1901, p. 358 ; *cf. id.*, « "Društvo za gospodarstvo kraljevine Dalmacije" », *Dom*, t. 2, n° 3, 8 février 1901, p. 46.

⁸⁴ *Cf. id.*, « Sjedinjenje Dalmacije », *Dom*, t. 3, n° 4, 27 février 1902, p. 61.

⁸⁵ *Cf. id.*, « Dalmacija », art. cit., p. 101.

⁸⁶ *Id.*, « Po hrvatskoj zemlji », *Dom*, t. 2, n° 2, 25 janvier 1901, p. 31. Comme en 1897, le Parti autonomiste n'obtint aucun mandat.

puis la chute de Vrbosko au scrutin municipal⁸⁷, l'une des dernières citadelles ennemies. Zadar, siège de la diète provinciale, continue toutefois de tenir bon et de résister aux assauts.

Autre « pays croate », l'Istrie connaît une situation singulière. Son versant occidental n'a jamais été compris dans une sphère politique croate, mais sa population est majoritairement sud-slave et n'aspire qu'à rejoindre ses frères du Royaume triunitaire. Incluse dans le Littoral autrichien (*Küstenland*) mais ayant sa propre diète, l'Istrie est peuplée en 1901 de 143 057 Croates, de 47 717 Slovènes et de 136 191 Italiens⁸⁸. Pula avait été choisie en 1846 pour devenir le cœur de la flotte chargée de défendre les 4023 km de côtes autrichiennes⁸⁹ (compte tenu des archipels). En 1900, elle compte 36 000 habitants, dont près de 8000 militaires⁹⁰. La course aux armements enclenchée vers 1890, et précipitée en 1900, pour suivre la cadence imposée par les Français et l'allié italien, a fait de la région un espace stratégique de premier ordre. Les éveilleurs nationaux Juraj Dobrila (1812-1882) et Mato Baštijan (1828-1885) ont rendu l'âme dans les années quatre-vingts et fait place à une génération plus radicale menée par Vjekoslav Spinčić (1848-1933) et Matko Laginja⁹¹ (1852-1930). Antun Radić est avant tout scandalisé par « l'œuvre infernale⁹² » des Italiens visant à recouvrir la région d'écoles, voire de maternelles, « généreusement » ouvertes à tous sans distinction, pour mettre la main sur les enfants slavophones dès le plus jeune âge. Admirant profondément Spinčić et Laginja, il affiche son soutien à la Société Saints-Cyrille-et-Méthode pour l'Istrie, laquelle fait son possible pour atténuer la prédominance italienne sur les structures scolaires en récoltant des fonds et en construisant des écoles croates⁹³.

Parmi les « pays croates », Radić affiche une prédilection pour la Bosnie et l'Herzégovine, ce « berceau de l'ancien et puissant État croate⁹⁴ », lesquelles ne cessent de le fasciner et de l'attrister en même temps, « qui ne sont pas seulement notre grand espoir, qui sont notre blessure nationale⁹⁵. » Il éprouve une tendresse évidente pour ce pays longtemps livré à la violence, au banditisme, aux

⁸⁷ *Id.*, « U Dalmaciji », *Dom*, t. 2, n° 10, 24 mai 1901, p. 160.

⁸⁸ Jaroslav Šidak *et al.*, *Povijest hrvatskog naroda 1860.-1914.*, Zagreb, Školska knjiga, 1968, p. 191.

⁸⁹ Olivier Chaline, « L'Adriatique, de la guerre de Candie à la fin des Empires (1645-1918) », dans Pierre Cabanes (dir.), *Histoire de l'Adriatique*, Paris, Seuil, 2001, p. 468.

⁹⁰ J. Šidak *et al.*, *Povijest hrvatskog naroda, op. cit.*, p. 180.

⁹¹ *Ibid.*, p. 182-192.

⁹² *Id.*, « U Istri », *Dom*, t. 1, n° 5, 1^{er} mars 1900, p. 79.

⁹³ *Id.*, « U Istri », *Dom*, t. 1, n° 12, 15 juin 1900, p. 191 ; *id.*, « U Istri », *Dom*, t. 2, n° 6, 22 mars 1901, p. 95-96 ; *id.*, « U Istri », *Dom*, t. 2, n° 11, 7 juin 1901, p. 175.

⁹⁴ *id.*, « Bosna i Hercegovina », *Dom*, t. 1, n° 12, 15 juin 1900, p. 180.

⁹⁵ *Id.*, « Bosna i Hercegovina », *Dom*, 10 avril 1907.

pillages, aux vengeances qui nourrissent toujours les chants épiques glorifiant les haïdouks : « Quand tu ne permets pas à un homme de vivre humainement, n'attends pas de lui qu'il soit un homme. Écrasé et persécuté pendant le combat séculaire contre l'Ottoman, notre peuple, dans ces contrées, a oublié comment vivre humainement et il est devenu sous certains aspects – Dieu me pardonne – comme sauvage⁹⁶. » La province est de surcroît devenu un abcès de fixation de l'expansionnisme germanique. Radić ne se prive pas de fustiger la manière indigne dont elle est administrée et qui tend à y déblayer la voie au *Drang nach Osten*. Selon lui, l'aigle austro-hongrois, épaulé par Berlin, aiguise ses griffes et s'apprête à transformer cette terre en « colonie », en une « Nouvelle Autriche⁹⁷ » risquant de devenir à terme un « Transvaal allemand⁹⁸ ». Radić ne s'oppose pas cependant pas à l'annexion future de la Bosnie par la Monarchie, une fois celle-ci débarrassée des cordes « allemandes » et reconstruite sur des bases saines. Une incorporation réussie contribuerait forcément à faciliter le soudage de la Bosnie à la mère-patrie croate.

Dans sa recension, pour le quotidien *Obzor* [L'Horizon], de l'ouvrage de Fran Milobar, *Bosnien und das kroatische Staatsrecht*⁹⁹, Radić s'accorde avec l'auteur que la Monarchie, en tant que détentrice de la Couronne croate, a le droit légitime de prendre en charge la Bosnie-Herzégovine et le « devoir sacré » de l'unir à la Croatie. Comme lui, il affirme que, suite aux *Pacta conventa*, les rapports entre les rois hongaro-croates et les bans bosniaques s'étaient articulés autour du droit d'État croate, utilisé par les deux parties chacune à son profit. C'est au nom de leur appropriation du *Regnum Croatiae et Dalmatiae* que les premiers se seraient employés à prendre pied dans le « royaume de Rama », alors que les seconds s'y seraient opposés par réaction aux violations par les Árpád des accords de 1102 : « [...] Les rois hongrois après Koloman ont transformé l'union personnelle entre la Croatie et la Hongrie en protectorat hongrois sur la Croatie, tandis que la Bosnie devenait un État semi-souverain car ses bans savaient veiller sur les droits anciens que les rois hongrois bafouaient outrageusement¹⁰⁰. » Le royaume de Tvrtko I^{er} (1338-1391, couronné en 1377) n'aurait ensuite été qu'une nouvelle expression politique croate et non une rupture juridique avec la croaticité ni l'annonce d'une identité bosniaque

⁹⁶ *Id.*, « “Davno bilo, sad se spominjalo” », *Dom*, t. 1, n° 4, 15 février 1900, p. 58.

⁹⁷ *Id.*, « “Nova Austrija” », art. cit., p. 196-199.

⁹⁸ *Id.*, « Hrvatski jug – njemački Transval », *Dom*, t. 3, n° 2, 30 janvier 1902, p. 27-28.

⁹⁹ Milobar publia ce livre en 1898 sous le pseudonyme *Dr. Petrinjensis*.

¹⁰⁰ Antun Radić, « Bosna i hrvatsko državno pravo », *Obzor*, 10 novembre 1900. L'article est signé « -dr » et attribué à Radić dans Matko Rojnić, Nikola Žic, « Popis “Obzorovih” članaka », dans Milivoj Dežman, Rudolf Maixner (dir.), *Obzor: spomen-knjiga 1860.-1935.*, Zagreb, 1935, p. 276.

distincte¹⁰¹. En s'associant à la Hongrie, les Croates ont graduellement perdu leur influence sur la Bosnie. Cette brèche a été approfondie par les crises religieuses successives qui ont de plus divisé les Bosniaques entre eux. Cette terre, sur la ligne de fracture des mondes catholique et orthodoxe, a été de surcroît perturbée par l'apparition, au ^{xii}^e siècle, des *krstjani* (« chrétiens ») que Radić, victime de l'historiographie de son temps, identifie aux bogomiles hétérodoxes¹⁰². Bien entendu, ce pays a surtout subi une longue domination turque qui l'a métamorphosé en y implantant l'islam.

De toute évidence, les terres bosno-herzégoviniennes ne sont pas juste un butin arraché aux Turcs, ni une colonie africaine où l'on peut laisser libre cours aux fantaisies civilisatrices et dont l'Autriche-Hongrie peut disposer à sa guise. C'est un pays qui « reprend sa place » en Europe et qui n'a d'autre vocation que de « rentrer » dans le giron croate :

La Bosnie, à l'étranger, comme cette année à l'exposition de Paris, est présentée comme “un enfant prodigue” élevé à grand-peine depuis 1878 par l'Autriche. Quand celle-ci veut parader dans le monde, elle exhibe régulièrement la Bosnie. Mais combien savent, à l'étranger, que la Bosnie est la fille de la Croatie et que, comme la Dalmatie, l'Istrie, le Međimurje, etc., elle devrait être la bénéficiaire des droits et privilèges contenus dans notre seul titre de noblesse écrit dans le sang de nos pères : le droit d'État croate¹⁰³.

La Bosnie ne sera sauvée qu'en revenant dans la sphère croate. Elle est l'arrière-pays et le « ventre » de la Dalmatie ; ces deux provinces sont indissociablement liées et n'ont d'autre alternative pour se développer que de faire disparaître cette frontière aberrante, et toujours officiellement internationale, qui les sépare des autres régions croates. D'autres perspectives sont peut-être envisageables, mais il ne faut pas s'attendre à ce que Radić en fasse la promotion. Il avoue lui-même la subjectivité de ses positions : « En tant que Croatie, je ne sais quoi vous dire d'autre que ce dont je suis convaincu : seule la pensée nationale croate peut rassembler et unifier tout le peuple du Danube à la mer, du Triglav au mont Balkan. Je crois en cela comme je crois que ma mère m'a mis au monde et que je vais mourir¹⁰⁴. »

Dans sa liste de « pays », Radić ne classe pas automatiquement toutes les terres imprégnées par les cultures sud-slaves de la Monarchie. Le Međimurje mis à part, il ne revendique pas un rattachement des foyers de peuplement croate en Hongrie proprement dite, et notamment en Baranja, en Bačka ou

¹⁰¹ Cf. Antun Radić, « Hrvati pred 500 godina », *Dom*, t. 3, n° 24, 25 décembre 1902, p. 372.

¹⁰² *Id.*, « Bosna i Hercegovina », *Dom*, t. 1, n° 12, 15 juin 1900, p. 181.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 183.

dans l'espace qui s'étend approximativement sur la zone frontalière entre Transleithanie et Cisleithanie, entre les comitats de Posony et de Vas¹⁰⁵. Il veut que soient garantis à cette diaspora ses libertés et son épanouissement national au sein du royaume de saint Étienne¹⁰⁶, tandis qu'il consent sans peine à son assimilation par les « frères » slovaques dans la région de Bratislava et qu'il s'attarde peu sur le cas du Banat, peut-être résigné à la serbisation en cours des Slaves méridionaux qui y habitent.

Ses vues concernant le nord du Littoral autrichien, la Styrie, la Carniole et la Carinthie, s'avèrent quant à elles indécises. Radić souhaite indubitablement que les Slovènes soient associés à la croaticité, mais leur particularisme et leur immersion séculaire en milieu germanique font planer le doute sur leur orientation nationale définitive. Aussi ne fournit-il pas d'éléments permettant de tracer une limite géographique précise à l'État croate virtuel pour son extension maximale vers le nord-ouest. Il est peu vraisemblable qu'il ait inséré dans ses projections les parties germanophones de ces Pays de la Couronne à l'avenir incertain, situés au carrefour des trois grandes « familles » européennes. Trieste se révèle un cas encore plus délicat. Les Italiens y sont majoritaires et tiennent fermement son gouvernail. Ils ont assimilé des communautés diverses, allemande, juive, grecque ou arménienne, dans une italianité spécifique, balançant entre la fidélité aux Habsbourg, un autonomisme urbain vivace, un irrédentisme « sentimental¹⁰⁷ », un autre plus actif et encore très minoritaire qui s'est développé sans le soutien du royaume de Humbert I^{er} (1878-1900) et qui, avec la formation de la Triple-Alliance¹⁰⁸, s'est même radicalisé en réaction au rapprochement entre Rome et Vienne. Tels les Romains devant les avancées barbares, ils assistent impuissants au raz de marée slave qui menace de les submerger¹⁰⁹. À Trieste s'affrontent « deux villes, vivant l'une à l'intérieur de l'autre, non pas confondues, mais séparées et en lutte l'une contre l'autre¹¹⁰. » Les Slovènes sont en effet majoritaires dans les environs ruraux, tiennent déjà les faubourgs et migrent massivement vers le centre, où ils sont déjà plus nom-

¹⁰⁵ Ce territoire sera partagé après la Première Guerre mondiale entre la Tchécoslovaquie, la Hongrie et l'Autriche qui s'en accaparera la plus grande partie (Burgenland – Gradišće). Il n'est pas inutile d'ajouter que, même si Radić n'en dit mot, des Croates vivaient aussi ailleurs dans la Monarchie, comme en Moravie ou dans l'actuelle Roumanie.

¹⁰⁶ Voir un texte de 1913 : Antun Radić, « Hrvati u Ugarskoj », *Dom*, 24 septembre 1913, p. 103-104.

¹⁰⁷ O. Chaline, « L'Adriatique, de la guerre de Candie à la fin des Empires », art. cit., p. 452.

¹⁰⁸ G. Bosetti, *De Trieste à Dubrovnik*, op. cit., p. 162-163, p. 170-172.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 187-190.

¹¹⁰ Angelo Ara, Claudio Magris, *Trieste, une identité de frontière*, Paris, Seuil, 1991, p. 57.

breux qu'à Ljubljana. Ils disputent aux Italiens la « possession » de Trieste, en vertu du principe d'appartenance d'une ville à son arrière-pays¹¹¹.

La carte des « pays croates » dessinée par les textes parus dans *Dom*¹¹² additionne les provinces délimitées par le droit d'État et empiète sur quelques territoires qui leur sont liés par leurs caractéristiques géographiques ou ethnographiques. Radić n'y perçoit pas tant une « Grande Croatie » hypothétique qu'un espace de propagation naturel du sentiment national croate, un terrain d'action, un cadre de travail, qu'il faut faire évoluer dans le bon sens, vers un ensemble politique aussi unifié que possible en tenant compte des obstacles qui s'opposeront à sa concentration.

La « patrie vivante »

De la patrie politique en germe se distingue la « patrie vivante », de chair et de sang, formée par les hommes et les femmes renfermant les attributs de la croaticité, dont la répartition géographique déborde les limites des six « pays » de l'inventaire d'Antun Radić. Celui-ci n'a jamais dissimulé ses intentions. Dès la première livraison de *Dom*, aux premières pages, il avoue à ses lecteurs la mission que se fixe son modeste périodique :

[...] Nous Croates n'avons pas, jusqu'à maintenant, une feuille que pourraient lire, avec le même profit et la même joie, tous les Croates paysans et villageois. La patrie croate ne se situe pas seulement autour de Zagreb, elle se trouve aussi autour de Split, Dubrovnik et Trieste. D'un même sang et d'une même langue, ce peuple ne partage pas encore, hélas, la même pensée. Nous autres Croates sommes comme des frères dont le patrimoine a été dilapidé et qui se divisent en petits groupes pour que le premier serve un maître, le deuxième un autre, le troisième encore un autre, et beaucoup ont déjà oublié leur ancien patrimoine commun et leur clan. Cette feuille voudrait être comme un messenger entre les frères dispersés, qui leur mettrait progressivement à l'esprit leur clan commun, qui les appellerait à revenir vers leur vieux foyer, pour qu'ils se réunissent et le rétablissent, l'améliorent et l'agrandissent¹¹³.

Pour Radić, une nation parvenue à maturité rassemble des individus consentant à en faire partie. Pourtant, avec son *Dom*, il s'adresse à tous les Croates, à ceux qui ont conscience de l'être comme à ceux qui vont imparablement entrer dans la ronde, à la nation virtuelle en quelque sorte :

¹¹¹ *Ibid.*, p. 67.

¹¹² Il n'est pas superflu de noter que la liste des « pays croates » dressée par Antun Radić correspond approximativement aux terres revendiquées par le programme adopté en commun en 1894 par les deux grands partis d'opposition de Croatie-Slavonie.

¹¹³ Antun Radić, « Prva rieč čitaocu », *Dom*, t. 1, n° 1, 15 décembre 1899, p. 2-3.

Chaque fois qu'il est question de l'ensemble de notre nation, il faut toujours avoir à l'esprit que notre nation n'est pas unie dans une pensée nationale, qu'elle ne vit pas sous un même gouvernement et sous une même loi. C'est ainsi que je vais maintenant prendre en considération toute notre nation, où qu'elle se trouve, quelle que puisse être sa croyance ou pratique religieuse, et quel que soit son gouvernement¹¹⁴.

Dans le cas croate, un sentiment d'appartenance communautaire s'est forcément développé au sein des masses populaires par « le constat direct, spontané et quasiment instinctif¹¹⁵ » de la distance qui les sépare de leurs voisins, parfois oppresseurs, latins, magyars, germaniques, albanais ou turcs. « L'identification collective par l'altérité¹¹⁶ », très ancienne, a incontestablement préparé le terrain aux processus politiques et culturels du XIX^e siècle.

Dans les statistiques officielles, les habitants de Croatie-Slavonie sont classés selon leur appartenance ecclésiastique et leur langue maternelle. En 1890, la banovine dénombre 957 598 hommes et 964 121 femmes de langue maternelle dite « croato-serbe », 1 565 442 catholiques ou uniates, 567 443 orthodoxes, 35 691 protestants (luthériens ou affiliés à d'autres Églises réformées). Les déductions permises par ces chiffres ne peuvent donner qu'une très vague évaluation du nombre de Croates et de Serbes qui ne tiendrait pas compte des consciences individuelles. Il demeure impossible de sonder les esprits d'individus qui, dans leur immense majorité, n'avaient aucune possibilité de s'exprimer sur le sujet et de laisser ainsi à la postérité des témoignages précis. Les verdicts électoraux n'apportent pas d'éléments concluants, étant donné le caractère peu représentatif des institutions et du fait même qu'un vote ne suppose pas l'adhésion à une idée. Les « sentiments des illettrés¹¹⁷ » restent un mystère même si rien n'interdit à l'historien d'envisager des hypothèses avec les éléments dont il dispose malgré tout.

Pour Radić, les populations potentiellement croates, « notre peuple », répondent à des critères culturels procédant en premier lieu d'une langue, de « notre langue », celle des Slaves du Sud. La langue est le témoignage et la preuve d'une unité culturelle et d'une essence commune. Instrument de la pensée, elle a développé des systèmes mentaux, des réflexes et une vision du monde comparables chez tous ses locuteurs. Ce peuple forme un même ensemble ethnographique. En l'évoquant, Radić n'hésite pas à user des mots *rod* ou

¹¹⁴ *Id.*, « Koliko ima Hrvata i njihove zemlje », art. cit., p. 7.

¹¹⁵ Guy Hermet, *Les Populismes dans le monde. Une histoire sociologique XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2001, p. 268.

¹¹⁶ Michel Winock, « Qu'est-ce qu'une nation ? », *L'Histoire*, Paris, 1996, n° 201, p. 8.

¹¹⁷ Eric John Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780. Programme, mythe, réalité* [1990], Paris, Gallimard, 1992, p. 65.

pleme, renvoyant aux termes français *famille* ou *lignée*, pour le premier, *tribu* pour le second, et qui tous deux peuvent se traduire par « race », mais avec le sens générique que ce vocable revêt en France à la même époque, celui d'« ethnie »¹¹⁸. Radić ne s'abandonne jamais aux considérations anthropologiques et ne s'intéresse nullement aux indices céphaliques ou aux autres caractéristiques physiques mis en avant dans les extrapolations du darwinisme.

L'espace sud-slave est un carrefour de civilisations, fragmenté par une série de frontières léguées par l'histoire, et a servi de cadre à plusieurs traditions politiques inconciliables. La principauté monténégrine et le royaume serbe ont suivi leurs propres voies, fidèles à leurs identités politiques particulières forgées par leurs parcours spécifiques.

Les Slaves méridionaux de la Monarchie des Habsbourg sont, quant à eux, regroupés sous un même sceptre ou le seront dès l'annexion attendue de la Bosnie. Eux aussi ont été corrompus par les dominations successives : « Vous savez que le maître étranger veut tout changer à sa façon, la loi, la coutume, la tenue, etc. C'est ainsi que certains Croates se sont un peu germanisés, d'autres italianisés, d'autres encore se sont un peu turcisés. Rien n'a été magyarisé – Dieu merci – ou si peu¹¹⁹. » La Monarchie a d'ailleurs été l'un des principaux agents de leur acculturation. Pourtant, si elle a amplement contribué à affaiblir et à diviser « notre peuple », elle fixe, par son existence même, les contours géographiques de sa maturation nationale.

Bien que régis par des législations diverses et séparés par les sillons administratifs propres à l'État habsbourgeois, les Slaves méridionaux austro-hongrois parlent la « même langue », obéissent au même souverain et, dans une certaine mesure, aux mêmes lois ; ils ont appris à vivre ensemble, partagent les mêmes pratiques et références politiques, les mêmes modes de vie sous certains aspects. Leur fusion nationale se réaliserait « naturellement » si elle n'était sans cesse entravée par des facteurs extérieurs et si ces populations étaient prêtes à soutenir le processus.

Les Slaves méridionaux d'Autriche-Hongrie sont toujours trop nombreux à s'identifier à leurs appartenances régionales ou religieuses, tandis que les idéologies nationales rivales s'affirment en force et que l'oppression étrangère s'accroît. Par ses travaux ethnographiques, Radić a pu se faire une idée des sentiments d'appartenance collective au sein des milieux populaires et dispose d'un répertoire exhaustif de la kyrielle de dénominations utilisées par le peuple pour désigner les « siens » ou ses voisins. Ces appellations se fondent sur les modes d'identification régionaux, religieux, ethniques, linguistiques. Subies ou

¹¹⁸ Bernard Michel, *Nations et nationalismes en Europe centrale*, Paris, Aubier, 1995, p. 24.

¹¹⁹ A. Radić, « Hrvatska narodna misao », *Dom*, t. 1, n° 5, 1^{er} mars 1900, p. 69.

revendiquées, entremêlées ou distinctes, elles constituent un entrelacs identitaire d'une complexité inextricable et révèlent l'inachèvement évident du chantier national, même si le croatisme tend à les recouvrir ou à les absorber dans la plupart des cas. Ses désignations fallacieuses sont nocives selon Radić car elles ralentissent, par leur persistance, les ancrages définitifs et exclusifs de la croaticité en fournissant maints arguments à ses détracteurs ou en servant de tremplins aux systèmes identitaires divergents : « Si cela était vrai, nos ennemis pourraient nous rétorquer qu'il y avait, au début, très peu de Croates et que vivaient ici des Slovins, des Slavoniens, des Bosniaques, des Dalmates, et surtout des Serbes, etc., et que seule quelque propagande zagreboise en a fait des Croates, qui sait de quelle façon, pour contrecarrer les plans des Serbes et des Magyars¹²⁰. »

Radić n'accorde à la religion qu'une place secondaire, sinon mineure, dans la construction nationale croate *stricto sensu*. En l'occurrence, elle est un facteur de division et apparaît comme une barrière entre les Croates qui font allégeance à trois confessions principales : le catholicisme romain (et grec), l'orthodoxie et l'islam. Ces différents cultes, avec leurs philosophies et leurs apports culturels respectables en soi, si enrichissants soient-ils sur le plan individuel et collectif, ont dressé les Slaves du Sud les uns contre les autres, en altérant leur essence et en favorisant leur différenciation intérieure.

Radić n'identifie aucunement la croaticité à l'obéissance catholique et l'on pourrait difficilement lui donner tort sur ce point. Les Croates n'ont pas façonné leur personnalité collective en arborant l'étendard de leur foi. En Croatie proprement dite, en Slavonie, en Istrie ou en Dalmatie, ils auraient difficilement pu se singulariser par leurs croyances face aux Italiens, aux « Allemands » danubiens ou aux Magyars¹²¹. Il en a été autrement en Bosnie et en Herzégovine, mais ce n'est pas dans ces territoires que s'est structuré le mouvement national. Le clergé s'est souvent retrouvé à la pointe du combat parce qu'il a longtemps produit l'élite la plus apte à s'engager dans la défense des droits nationaux, mais ses membres ont en règle générale su faire une distinction entre leurs vues politiques et religieuses.

Pourtant, force est de constater que le croatisme s'est implanté le plus profondément et a trouvé ses assises les plus solides chez les Slaves méridionaux catholiques. Pour la plupart d'entre eux, l'affaire est bien engagée et le processus devrait s'achever sans difficultés majeures, « naturellement ». Ce n'est qu'une question de temps.

Bien entendu, la règle souffre des exceptions et Radić en tient compte. Écartelés entre la Styrie, la Carinthie, la Carniole, Trieste et ses environs, et

¹²⁰ *Id.*, « Tko je stvorio Hrvate? », art. cit., p. 306-307.

¹²¹ B. Michel, *Nations et nationalismes*, op. cit., p. 187.

n'ayant jamais formé un État, les Slovènes sont pour lui un peuple orphelin¹²², « sans histoire », et peinent à trouver les justifications juridiques et culturelles qui étaieraient leur gestation. Si dans leurs rangs se sont signalés de hautes figures de l'illyrisme comme Stanko Vraz (1810-1851), ils développent néanmoins, impassiblement, une individualité propre s'appuyant sur la charpente taillée par Valentin Vodnik (1758-1819), Jernej Kopitar (1780-1844), France Prešeren (1800-1849) et Anton Martin Slomšek (1800-1862), sans envisager de s'agréger à la sphère croate. Le Programme de la Slovénie unifiée établi en 1848 reste leur ligne directrice, mais il peut éventuellement être mis en œuvre dans une fédération sud-slave au sein du complexe habsbourgeois¹²³. Les Slovènes subissent en première ligne la poussée « allemande » et cherchent un soutien chez les Croates et dans le monde slave, mais constituent aussi une sentinelle et un bouclier contre le *Drang*¹²⁴. Leur particularisme inoffensif peut s'appuyer sur le Royaume triunitaire et leurs aspirations se conjuguent sans difficultés avec celles des Croates¹²⁵. Radić prône une entente avec eux, « nos meilleurs amis » et « nos meilleurs frères », ainsi qu'une collaboration généralisée. Il invite les paysans croates et slovènes à se fréquenter et à apprendre à se connaître, les commerçants des deux côtés à s'entraider¹²⁶, les uns et les autres à organiser des rassemblements communs réguliers à Zagreb et à Ljubljana¹²⁷.

Radić consacre aussi une série d'articles aux Croates autochtones de Hongrie et est particulièrement attentif aux *Bunjevci* et *Šokci*, groupes culturels sud-slaves et catholiques, généralement assimilés aux Croates de Lika, du Primorje et de Slavonie, mais dont les membres établis dans le Banat et en Bačka oscillent entre l'identité croate (parfois serbe), les systèmes supranationaux (slaves), les particularismes culturels, régionaux, voire ethniques, toujours teintés d'un loyalisme incontestable envers l'État hongrois. Il a conscience de l'incertitude identitaire qui plane sur ces populations, mais sait également que les plus « éveillés », les plus instruits d'entre eux, taisent leurs sentiments sur la question par peur des « géôles » et des « potences¹²⁸ ». Guidés par le périodique *Neven* [Le Souci, métaphore florale], le curé Pajo Kulundžić et le médecin Vranje

¹²² Antun Radić, « Naša braća, susjedi i neprijatelji », *Dom*, t. 1, n° 6, 15 mars 1900, p. 86.

¹²³ Antonia Bernard, *Petite Histoire de la Slovénie*, Paris, Institut d'Études slaves, 1996, p. 90-92.

¹²⁴ Antun Radić, « Slovenci », *Dom*, t. 1, n° 16, 15 août 1900, p. 248.

¹²⁵ Ljubica Vuković-Todorović, *Hrvatski seljački pokret braće Radića*, Beograd, Smiljevo, vol. 1, *Seljački pokret: Antun Radić*, 1940, p. 76.

¹²⁶ A. Radić, « Slovenci », art. cit., p. 248.

¹²⁷ *Id.*, « Kuda i kako ćemo mi Hrvati », *Dom*, t. 4, n° 6, 2 avril 1903, p. 91.

¹²⁸ *Id.*, « Naši Bunjevci i Šokci », *Dom*, t. 2, n° 11, 7 juin 1901, p. 172.

Sudarević¹²⁹, les *Bunjevci* et les *Šokci* révèlent un courage admirable dans leur lutte sans répit pour l'introduction effective de leur langue dans la vie publique, les écoles et les églises. Radić recense leurs hauts faits dans *Dom*, relate leurs bras de fer avec le pouvoir magyar ou l'évêché de Kalocsa¹³⁰.

La question des Slaves méridionaux autres que catholiques, protestants mis à part, se pose en des termes infiniment plus complexes. Dans les faits, les trois grandes religions de l'aire sud-slave ont monté leurs fidèles respectifs les uns contre les autres et les conduisent vers des sentiments d'appartenance parallèles et concurrents. Les Croates ont été modelés par la « culture occidentale¹³¹ », les Serbes se sont construits sur leur terreau spirituel « gréco-slave », les musulmans bosniaques ont adopté les traditions de l'islam turc. D'après Antun Radić, les uns et les autres sont cadennassés par leurs héritages respectifs et prisonniers de systèmes mentaux supposés incompatibles. Ils ont de surcroît été infiltrés par des corps étrangers ou se sont laissé imprégner par eux. Ceux qui se prosternent devant Rome ou Vienne se précipitent dans les bras du tsar quand leurs maîtres manient le fouet avec excès. Ceux qui contemplant l'horizon vers Saint-Pétersbourg ou Constantinople tendent une main suppliante vers les Magyars et les Allemands à chaque nouvelle secousse dans les Balkans¹³².

Les musulmans de Bosnie-Herzégovine ne sont des « "Turs" » que par la « foi et la loi turques », non par l'« ethnologie et la langue¹³³ ». Radić a constaté lors de son séjour dans les provinces occupées qu'ils traversent une crise douloureuse, qu'ils sont tiraillés entre leur nostalgie de l'ordre ancien, leur volonté de retourner sous la juridiction du padichah pour récupérer les leviers du pouvoir¹³⁴ et la nécessité de se mettre au diapason des nouvelles données, qu'ils sont pris en étau entre les nationalismes ennemis s'affrontant sous leurs yeux. Ils se trouvent à la croisée des chemins et ont à trancher, à faire un choix entre les deux mouvements nationaux en marche qui se les disputent, qui contournent l'écueil de leur particularité religieuse en lui réservant une cavité dans leurs moules respectifs et qui ne laissent plus de place pour un troisième

¹²⁹ Voir Robert Skenderović, « Hrvatska seljačka stranka u Bačkoj 1918.-1941. », *Hrvatska revija*, Zagreb, 2005, n° 3, p. 54-55.

¹³⁰ Voir Antun Radić, « Hrvati u Ugarskoj », *Dom*, t. 1, n° 20, 12 octobre 1900, p. 318-319 ; *id.*, « Naši Bunjevci i Šokci », art. cit., p. 171-172 ; *id.*, « Dvi hrvatske odkinute grane », *Dom*, t. 3, n° 19, 16 octobre 1902, p. 299-300 ; Bio Bačvanin, « Nevolje Hrvata u Ugarskoj », *Dom*, t. 3, n° 20, 30 octobre 1902, p. 314-316 ; Antun Radić, « Naši Bunjevci », *Dom*, t. 5, n° 8, 28 avril 1904, p. 124-125.

¹³¹ *Id.*, « Iztok i Zapad », *Dom*, t. 1, n° 21, 26 octobre 1900, p. 322-324.

¹³² *Ibid.*

¹³³ *Id.*, « "Davno bilo, sad se spominjalo" », art. cit., p. 59.

¹³⁴ *Id.*, « Bosna i Hercegovina », *Dom*, t. 1, n° 12, 15 juin 1900, p. 183.

chemin viable. Radić souhaite que la Bosnie soit un jour scellée à une Monarchie habsbourgeoise préalablement réformée, modernisée, démocratisée, libérée du « joug » allemand. Les mahométans cesseraient alors de vouloir lier leur destin à un Empire ottoman obsolète et putréfié et se fondraient dans l'élément croate qui les entoure de toutes parts.

Paradoxalement à première vue, les orthodoxes opposent une résistance autrement plus opiniâtre à l'assimilation. Éparpillés entre la banovine, la Dalmatie, le Banat, la Bačka, la Bosnie et l'Herzégovine, ils recèlent toutes les prédispositions linguistiques, culturelles et ethnographiques pour devenir des Croates à part entière. Pourtant ils sont à l'évidence nombreux à prendre une autre voie. Radić remarque avec amertume qu'il n'y a aucun orthodoxe parmi les abonnés à *Dom*¹³⁵.

Les combinaisons statistiques permettent d'évaluer pour 1900 en Croatie-Slavonie le nombre d'orthodoxes « de langue croato-serbe » à 612 604, soit 25,52 % du total des habitants¹³⁶, étant entendu que tous ne se déclarent pas Serbes et qu'il est indispensable de se garder d'amalgames hâtifs. Les cartes démographiques dégagent quelques pôles de concentration significative, notamment dans les anciens Confins militaires, le long de la frontière bosniaque et à l'est de la banovine. Les orthodoxes ne représentent une majorité absolue que dans le comitat de Lika-Krbava (51,24 %), mais leur part dans la population dépasse la moyenne du territoire dans ceux de Syrmie (45,71 %), Modruša-Rijeka (32,23 %) et Požega (25,79 %)¹³⁷. Zagreb s'érige en capitale politique, économique et culturelle des Serbes austro-hongrois, à la défaveur de Novi Sad, incapable de suivre le rythme et condamnée à un rôle secondaire.¹³⁸ Les Serbes ne constituent que 4,22 % des habitants de la capitale et ils y sont moins nombreux que les Juifs¹³⁹. Mais ils déploient une intense activité en vue de l'organisation économique et culturelle de leur communauté. Alliées aux Italiens en Dalmatie, dévouées au pouvoir magyar en banovine, les notabilités serbes paraissent servir en toute circonstance de barrage à la diffusion de la croaticité.

Radić n'a aucun scrupule à stigmatiser la progression du serbisme et s'efforce d'en saisir les ressorts. En règle générale, il ne considère comme

¹³⁵ *Id.*, « "Pravoslavna" crkva », *Dom*, t. 3, n° 21, 13 novembre 1902, p. 333 ; *id.*, « "Hrvatska pravoslavna crkva" », *Dom*, t. 4, n° 4, 26 février 1903, p. 51.

¹³⁶ Mato Artuković, *Srbi u Hrvatskoj (Khuenovo doba)*, Slavonski Brod, Institut za hrvatsku povijest – Podružnica za povijest Slavonije, Srijema i Baranje, 2001, p. 37.

¹³⁷ Pour une analyse plus précise, voir *ibid.*, p. 52-57.

¹³⁸ Cf. Vasilije Krestić, « Zagreb – Političko središte Srba u Austro-Ugarskoj », dans Vasilije Krestić (dir.), *Zbornik o Srbima u Hrvatskoj*, Beograd, Srpska akademija nauka i umetnosti, 1989, p. 91-101.

¹³⁹ M. Artuković, *Srbi u Hrvatskoj, op. cit.*, p. 53.

serbes que ceux qui se déclarent tels et traite le problème en fonction des crispations et des accalmies jalonnant les relations croato-serbes. Il s'attarde à plusieurs reprises sur la genèse et l'évolution de la présence orthodoxe dans les territoires concernés par le droit d'État croate. Face au péril turc, diverses populations avaient fui leurs terres dévastées pour se réfugier derrière le bouclier habsbourgeois. Certains immigrants provenaient de l'ancien empire serbe, mais on comptait aussi « des Albanais, des Aroumains, des Grecs¹⁴⁰. » Tous furent pris en main par le patriarcat de Peć qui favorisa leur identification à l'Église autocéphale serbe et à sa culture. Ils ont constitué à terme un ensemble cohérent sinon homogène, regroupé autour d'une même « foi serbe », le mot *serbe* évoquant essentiellement une obédience religieuse¹⁴¹. Au XIX^e siècle le nationalisme serbe s'est abattu sur eux comme un faucon sur sa proie mais ne les a irradiés que tardivement, « depuis trente ou quarante ans¹⁴². »

Certains orthodoxes se disent toujours Rasciens, *hrišćani* (chrétiens) ou Valaques (*Vlah*, pluriel *Vlasi*), même si ces appellations se raréfient et peuvent également, dans certains cas, être ressenties comme des injures. Le vocable *Vlah* ne sert pas à désigner exclusivement les orthodoxes. En Dalmatie, les natifs du littoral et les insulaires l'appliquent aux habitants de l'arrière-pays, majoritairement catholiques. En Bosnie, les musulmans appellent ainsi tous les chrétiens. On a progressivement laissé libre cours aux amalgames et attribué au mot *Vlah* différentes définitions, dans certains cas péjoratives. Sans excuser son utilisation en ce sens, Radić revient sur les origines de ce mot et explique qu'il dérive d'un terme usité sous diverses variantes par les Slaves et signifiant « latin » ou « romain¹⁴³ ». On l'avait accolé aux descendants des colons romains et aux populations romanisées, disséminés à travers les Balkans depuis les grandes invasions barbares, de l'Istrie aux pays grecs, et caractérisés par leurs coutumes pastorales et leur âpreté au combat proposée au plus offrant. Une partie de ces Valaques avaient un temps bénéficié de privilèges importants aux marges de l'Empire ottoman en échange de leur disponibilité militaire et certains avaient adopté l'islam. La plupart étaient restés orthodoxes et nombre d'entre eux avaient partagé le sort des autres chrétiens balkaniques, les accompagnant dans les exodes successifs entraînés par la percée et les persécutions turques. Dans les territoires sud-slaves, ils ont fini par abandonner leur idiome pour ne plus s'exprimer que dans les dialectes *štokaviens*. Leur proximité spirituelle

¹⁴⁰ Antun Radić, « Hrvatski Srbi », *Dom*, t. 2, n° 11, 7 juin 1901, p. 172.

¹⁴¹ *Id.*, « Hrvati, rimska vjera i "politika" », *Dom*, t. 2, n° 18, 27 septembre 1901, p. 283.

¹⁴² *Ibid.*

¹⁴³ *Id.*, « Tko je i što je to "vlah"?? », *Dom*, t. 1, n° 8, 11 avril 1900, p. 125.

avec les Serbes s'est ainsi renforcée par le partage d'une même langue et a facilité le brassage entre les deux groupes.

Les succès du serbisme sont également dus à l'attraction puissante exercée par le royaume serbe voisin sur les orthodoxes de la Monarchie, lesquels voient en lui un Piémont balkanique, si ce n'est une Serbie mythique ressurgie de ses cendres pour réaliser les prophéties annoncées sur le Champs des Merles en « réunissant » sous le patronage de saint Sava son peuple martyr et dispersé.

La religion est, bien entendu, un facteur déterminant : « Il ne serait venu à l'esprit d'aucun Serbe qu'il est "serbe", s'il n'était de foi orthodoxe¹⁴⁴ [...] ». L'orthodoxie a modelé une communauté s'identifiant à ses croyances et à ses rites et qui veut préserver ses spécificités dans la mosaïque culturelle danubienne. La crainte d'être absorbé par le catholicisme omniprésent exacerbe le repli sur soi et interdit tout rapprochement avec un peuple voisin « soumis » au Saint-Siège. Les Croates et leurs évêques apparaissent ainsi, aux yeux des Serbes, comme des sbires papistes déployant une énergie inépuisable à propager le christianisme romain par la séduction et les bons sentiments affichés. Derrière les appels à la fraternisation et à l'unité se cacheraient l'hypocrisie, la sournoiserie, le prosélytisme et le fanatisme « jésuitiques ». Les papes entretiennent inlassablement cette phobie antipapiste et enferment leurs fidèles dans la paranoïa. Radić n'approuve pas l'idée d'une Église orthodoxe croate autocéphale qui entraînerait de nouveaux conflits et qui n'a aucune chance d'aboutir. Pour lui, la clef de la réconciliation ne réside pas sur ce terrain-là¹⁴⁵.

Entre Croates et Serbes, depuis plusieurs décennies, invectives et anathèmes fusent sans répit. Les deux parties se radicalisent, campent sur leurs positions respectives et ont leur part de responsabilité dans l'enclenchement du mécanisme de rupture. Elles se sont laissées piéger par le cercle vicieux de la négation mutuelle tracé par Vuk Karadžić puis, en réaction, par le grand théoricien du mouvement national croate Ante Starčević (1823-1896). Radić révèle son starčevićisme en particulier sur la question serbe¹⁴⁶, mais préconise néanmoins un assouplissement des rigidités idéologiques régissant les rapports entre les deux communautés dont la rivalité même prouve la proximité, la parenté. Selon lui, Croates et Serbes s'envient, se détestent souvent, parce qu'ils se ressemblent, qu'ils sont de la même « famille », presque des jumeaux hétérozygotes. Ils considèrent, en quelque sorte, qu'une seule place est réservée aux uns *ou* aux autres dans le concert des nations et que les uns *ou* les autres vont inévitablement être sacrifiés, alors que le loup germanique rôde au coin du bois et les voue tous

¹⁴⁴ *Id.*, « Slovenci », art. cit., p. 248.

¹⁴⁵ *Id.*, « "Hrvatska pravoslavna Crkva" », art. cit., p. 51-54.

¹⁴⁶ Lj. Vuković-Todorović, *Seljački pokret: Antun Radić, op. cit.*, p. 78.

au dépeçage. Il faut mettre un terme au mépris réciproque. Les deux peuples ont des racines anciennes, un passé prestigieux, une haute culture et méritent le respect. Les Croates ne sont pas une « invention autrichienne », les Serbes ne tirent pas leur dénomination nationale du latin *servus*¹⁴⁷, contrairement aux assertions starčevićiennes. D'ailleurs, seuls les ennemis des uns et des autres souhaitent que les ponts soient définitivement rompus : « [...] Les Croates n'ont pas de pire ennemi ou d'adversaire que celui qui veut que nous ne soyons que des Croates, donc que nous n'ayons jamais rien de commun avec les Serbes¹⁴⁸. »

Ceci étant, Radić accorde lui-même parfois difficilement les paroles et les actes. Malgré ses appels nombreux à la paix et à la compréhension, il réagit systématiquement aux initiatives visant à promouvoir davantage l'identité serbe, se laissant quelquefois porter par son goût de la provocation, comme l'illustre ce passage d'un article qui n'aura pas échappé pas aux sécateurs de la censure :

Il est étrange que ce peuple se soit conduit devant le Turc de façon tout à fait différente de nous, les Croates. Écoutez : les Serbes, dans toutes les batailles, ont aidé le Turc. C'est notre malheur et notre honte. Le fameux Marko Kraljević, dont ils chantent tant les louanges, a lui aussi aidé le Turc. C'est, je l'ai déjà dit, un malheur et une honte. Mais il y a un autre malheur : les Serbes ont préféré abandonner leurs foyers et fuir vers la Croatie, et plus loin encore, que de se battre héroïquement pour leur patrie. Nous aussi, les Croates, avons eu le Turc face à nous, mais personne n'a jamais entendu dire que nous avons fui et que nous avons délaissé notre patrie pour que le Turc la brûle ; nous en avons défendu chaque empan, et ce que nous avons réussi à défendre est resté à Dieu et à nous¹⁴⁹.

Selon lui, les erreurs sont commises par les deux bords, mais les responsabilités ne peuvent certainement pas être imputées aux deux camps dans les mêmes proportions : « J'ai souvent réfléchi à mon propre cas et me suis demandé si je ne me trompais pas moi-même, par un égoïsme naturel, en estimant que le côté serbe inflige une plus grand injustice aux Croates que l'inverse. Mais il y a des faits qui confirment que nous sommes, nous autres Croates, bien plus tolérants, prévenants et conciliants que nos frères orthodoxes¹⁵⁰. »

À en croire Radić, les Croates et les Serbes, comme d'ailleurs les Bulgares, sont les versants, les expressions politiques et culturelles, à la fois indissociables et impossibles à confondre, du monde sud-slave. Celui qui parle « notre langue » dans la Monarchie des Habsbourg est croate ou voué à le devenir, serbe dans l'État des Obrenović. Les atteintes à ce principe guidé par le bon sens et le

¹⁴⁷ Antun Radić, « Hrvati i Srbli – sve i svuda », *Dom*, t. 4, n° 4, 26 février 1903, p. 59.

¹⁴⁸ *Id.*, « “Samo Hrvati!” », *Dom*, t. 5, n° 13, 14 juillet 1904, p. 202.

¹⁴⁹ *Id.*, « Srbija », *Dom*, t. 1, n° 15, 1^{er} août 1900, p. 229 (Passage censuré dans la seconde édition).

¹⁵⁰ *Id.*, « Još o gosp. Holečeku », *Obzor*, 15 janvier 1900.

réalisme sont inspirées par l'ignorance ou les ennemis des uns et des autres, désireux de perpétuer les guerres fratricides. À l'évidence « l'ennemi » a déjà remporté des victoires qui imposent certaines concessions et un réajustement des doctrines nationales. Les Croates peuvent accepter les spécificités slovène et serbe sur leur territoire à condition que leurs représentants s'inclussent loyalement dans leur combat : « Entre les Croates et les Serbes la paix et l'amour apparaîtront dès que les Serbes pourront et voudront dire, librement et avec sincérité : “*Nous sommes des Serbes ! Vive la Croatie*¹⁵¹ !” »

En se fondant dans l'organisme croate, le Serbe ne perdrait rien de sa substance et ne changerait que son nom par respect pour la terre qui a accueilli ses ancêtres, pour son histoire, ses traditions politiques et juridiques. Il ne commet aucune trahison puisque croaticité et serbicité doivent être fermement liées et fleurir côte à côte dans le grand jardin slave. Croates et Serbes doivent vivre en harmonie, lutter ensemble contre les ennemis communs et pour la liberté des uns et des autres.

En ce début de xx^e siècle, Radić estime le nombre de « vrais » Croates, conscients et convaincus de l'être, à moins de 1 000 000 de personnes¹⁵², celui des hommes et des femmes en voie de le devenir à part entière à environ 3 000 000¹⁵³, mais il reste optimiste et croit à leur croissance exponentielle prochaine. « Notre peuple » compte en tout, selon ses calculs, 6 000 000 d'individus qui ont tout à gagner en épousant le sentiment national croate. Mais ces chiffres ne signifient rien en soi. Dans un article peu sérieux, manipulant des chiffres approximatifs et utilisant une méthode fantaisiste, Radić affirme que les Croates, une fois réconciliés et instruits, « vaudraient » 30 000 000 d'hommes¹⁵⁴ !

Vers l'émancipation nationale

Entre le combat pour l'émancipation politique et celui pour les libertés fondamentales et le progrès social, lequel est prioritaire ? Quelle doit être la première phase : « faire » des Croates après avoir « fait » une Croatie, selon la recette italienne, ou forger d'abord une nation avant d'édifier un État ? *Dom* apporte des réponses nuancées. Toutes les luttes doivent être menées de front, mais toutes ne revêtent pas la même importance. Il faut mettre l'accent sur les plus urgentes, concentrer l'essentiel des efforts sur celles qui ne peuvent plus être repoussées aux calendes grecques, celles dont dépendent toutes les autres au bout du compte.

¹⁵¹ *Id.*, « U Zagrebu se sudi », *Dom*, t. 3, n° 18, 25 septembre 1902, p. 286.

¹⁵² *Id.*, « Što bi svaki Hrvat morao znati », *Dom*, t. 3, n° 17, 11 septembre 1902, p. 266.

¹⁵³ *Id.*, « Hrvati », *Sabrana djela, op. cit.*, vol. 8, p. 10.

¹⁵⁴ *Id.*, « Trideset (30) milijuna Hrvata! », *Dom*, t. 4, n° 16, 27 août 1903, p. 246-247.

D'après Antun Radić, les « messieurs » ne rêvent qu'à une « Grande Croatie » dans laquelle ils deviendraient des « césars » ou « les lieutenants des césars », ne font qu'afficher une posture patriotique et singer les héros de « l'histoire romaine » devant l'étranger hilare et réjoui du spectacle qui lui est donné. Leur accession au pouvoir ne réglerait en rien les malheurs du peuple et pourrait même les accroître ; frustrés d'avoir été si longtemps tenus à l'écart du sérail, ils seraient prêts à tout pour rester à portée de langue des sandales qu'ils auraient choisi de lécher, dont le propriétaire aurait été installé dans son fauteuil par leurs soins. Les « messieurs » imaginent un « empire », dessinent ses frontières, font mine de croire que leurs gesticulations et harangues compassées au Sabor et devant les assemblées populaires, que leurs galimatias nationalistes gribouillés dans leurs organes respectifs précipiteront le signe du ciel censé lui donner naissance.

Avant d'envisager la bataille finale, encore faut-il mobiliser, entraîner et armer les troupes. La nation, c'est-à-dire le peuple, donc la paysannerie, trahie par ses chefs naturels, endormie et fragilisée, n'est pas prête à répondre à l'appel. De plus, les sangles juridiques qui pèsent sur la vie politique croate neutralisent par avance, rendent vaines, et même impossibles dans la plupart des cas, les entreprises susceptibles d'aboutir à une éventuelle et très improbable libération nationale : « Comment allons-nous nous battre pour une Croatie indépendante puisque nous n'avons pas même accès au combat¹⁵⁵ ? »

Radić préconise un redressement par le bas, par les paysans, et une régénérescence individuelle préalable ou accompagnant le relèvement collectif. Un paysan illettré, au bord de la ruine, à la merci des fonctionnaires, peut difficilement se sentir concerné par la cause nationale. Les discours patriotiques ne produiront sur lui aucun effet tant que la nécessité de survivre et de subvenir aux besoins élémentaires des siens occupera toutes ses pensées et épuisera toute son énergie.

La situation n'est guère encourageante et attendre une réaction appropriée des autorités reviendrait à espérer un miracle. Il ne reste d'autre alternative que d'aider le paysan à ne pas s'enfoncer davantage, à se prendre en charge et à reprendre courage. Aux problèmes quotidiens des campagnes tels que l'analphabétisme, la déscolarisation ou l'absence de médecins, Radić s'ingénie à trouver des solutions à court terme et guidées par le bon sens. Ceux qui savent lire et écrire n'ont qu'à alphabétiser leur entourage¹⁵⁶. Il faut créer des « écoles

¹⁵⁵ *Id.*, « Koje ćemo prije? Nezavisnu Hrvatsku, – ili ustavnu slobodu », *Dom*, t. 4, n° 14, 30 juillet 1903, p. 214.

¹⁵⁶ *Id.*, « Niabecedaši », *Dom*, t. 1, n° 2, 15 janvier 1900, p. 30.

*populaires rurales*¹⁵⁷ », fonctionnant essentiellement l'hiver et n'entravant pas les travaux aux champs, dans lesquelles un paysan apprendrait la lecture, l'écriture, l'algèbre et les prières aux élèves qui, ainsi, ne se rendraient que les dimanches dans la classe de l'enseignant attiré. Les villages peuvent aussi s'associer pour financer les études de médecine des jeunes gens doués, pour leur construire une maison et entretenir leurs terres, afin des les inciter à revenir et à exercer leur métier parmi les leurs¹⁵⁸. Radić essaie de promouvoir le sens de l'épargne. L'endettement étrangle tout effort de rétablissement économique et décourage les meilleures volontés. Le paysan doit cesser de recourir systématiquement à l'emprunt et se garder des dépenses superflues. Les procès ruineux peuvent être évités par l'établissement d'instances informelles, baptisées « tribunaux des bonnes gens¹⁵⁹ », régies par les villageois, fondées sur le droit coutumier et sa jurisprudence. La conciliation y serait préférée aux procédures épuisantes et interminables.

Bien que Radić s'oppose aux leçons de morale et à la prédication, il s'abandonne parfois dans son périodique à la dénonciation des déviances et des dérives du monde rural empoisonné par la modernité. Il prône la conservation des usages, du sens de l'honneur traditionnel et de la famille, plaide pour le respect de l'éthique des anciens, pousse les paysans à vivre comme « des hommes et des chrétiens », dans « l'ordre et la propreté¹⁶⁰ », à demeurer honnêtes, malgré les difficultés. Il ne se prive pas de détourner les paysans de la course aux crédits, apporte des conseils de santé et d'hygiène, n'hésite pas à dénoncer l'alcoolisme endémique, la fréquentation ruineuse des tavernes, l'égoïsme des jeunes gens qui refusent de se marier et de fonder un foyer¹⁶¹. Radić fait preuve, à plusieurs reprises, d'une grande sévérité vis-à-vis des mouvements de femmes qui émergent à travers le monde¹⁶². À son grand regret, il perçoit les signes de l'intromission de ces idées d'émancipation féminine en terre croate, notamment en Slavonie orientale¹⁶³. Il attribue aux femmes une part de responsabilité dans la désagrégation des communautés familiales des campagnes, les zadrugas, dans le déclin démographique, la perte irréversible

¹⁵⁷ *Id.*, « Pučka seoska škola », *Dom*, Zagreb, t. 2, n° 16, 23 août 1901, p. 241-244.

¹⁵⁸ *Id.*, « Liečnici na selu », *Dom*, t. 3, n° 15, 14 août 1902, p. 230-232.

¹⁵⁹ *Id.*, « “Dobri ljudi” », *Dom*, t. 2, n° 7, 4 avril 1901, p. 98-101.

¹⁶⁰ *Id.*, « Živimo ljudski – ako je moguće! », *Dom*, t. 1, n° 15, 1^{er} août 1900, p. 231-233.

¹⁶¹ *Id.*, « Pijanstvo », *Dom*, t. 2, n° 23, 13 décembre 1901, p. 358-361 ; *Id.*, « Krčma ili bircaus (sve jedan bias!) », *Dom*, t. 3, n° 20, 30 octobre 1902, p. 310-313 ; *id.*, « Zašto nema djece? », *Dom*, t. 3, n° 3, 12 février 1903, p. 40-41.

¹⁶² *Id.*, « I žene će biti gradski zastupnici », *Dom*, t. 1, n° 11, 1^{er} juin 1900, p. 175 ; *cf. id.*, « Što vriedi žena pri gospodarstvu? », *Dom*, t. 2, n° 16, 23 août 1901, p. 247-249 ; *Dom*, t. 2, n° 17, 13 septembre 1901, p. 263-264.

¹⁶³ *Id.*, « Hrvati i njihove žene », *Dom*, t. 3, n° 7, 10 avril 1902, p. 101.

des valeurs et, même, de la virilité des hommes¹⁶⁴. Il conteste ostensiblement leurs aspirations à s'imposer dans la vie publique, craignant une déstabilisation du cadre sacré de la famille. Toutefois, il se désole des souffrances liées à la condition féminine dans une société dominée « naturellement » par les hommes, n'approuve pas le sort réservé aux femmes croates méridionales, en Lika, en Dalmatie ou en Herzégovine, épuisées par les grossesses successives, brisées par les deuils accompagnant une mortalité infantile alarmante, soumises à l'autorité excessive des hommes, trop souvent à leur violence favorisée par l'isolement et la rude vie du karst, et met à l'index les théories en vogue ou les croyances visant à dévaloriser les femmes ou à les assimiler aux forces maléfiques¹⁶⁵.

Le système, si pervers fût-il, fournit des possibilités d'action, définit des droits et garantit des boucliers juridiques. Le cadre légal entrouvre quelques portes, laisse paraître quelques fentes ; il faut s'y faufiler et occuper le terrain. Antun Radić rappelle que certains paysans, les plus riches, jouissent du droit de vote, d'autres en disposent de manière indirecte et peuvent choisir un électeur. Ils sont en mesure de présenter leurs exigences à leurs députés, de réclamer des résultats. Ils doivent connaître les lois, apprendre à en user à leur profit, participer à leur édification dans la mesure du possible et s'intéresser aux débats qui se déroulent au Sabor. Plus encore, Radić insiste sur l'importance des conseils municipaux et de comitat, plus accessibles et susceptibles d'offrir une expérience politique et une tribune aux paysans, qui leur permet en tout état de cause de rendre publiques leurs difficultés et d'alerter librement l'opinion le cas échéant, de n'être plus dupés par les bons sentiments et les grands principes animant les lois votées. Il ne se console pas de l'absence d'autonomie de ces institutions appelées à devenir de véritables laboratoires pour l'évolution de la vie publique¹⁶⁶.

Mais bien plus que sur l'apprentissage du fonctionnement des organes de pouvoir et de l'administration, Radić met l'accent sur l'affirmation économique et sociale de la paysannerie. Il avoue n'avoir aucunement l'intention d'apprendre aux paysans comment exploiter la terre¹⁶⁷. Il n'est pas qualifié pour

¹⁶⁴ *Ibid.* ; cf. *id.*, « Žene, žene!... », *Dom*, t. 2, n° 2, 25 janvier 1901, p. 20-22.

¹⁶⁵ *Id.*, « Hrvati i njihove žene », art. cit., p. 101-102 ; *id.*, « Teško danas slabijemu – pa i ženi! », *Dom*, t. 4, n° 18, 24 septembre 1903, p. 281-282 ; *id.*, « Ljudi i žene », *Dom*, t. 3, n° 20, 30 octobre 1902, p. 313-314 ; *id.*, « Mudraci proti ženi », *Dom*, t. 5, n° 1, 14 janvier 1904, p. 10-12.

¹⁶⁶ A. Radić, « Županije i občine – mali sabori », art. cit., p. 54-56 ; *id.*, « Obćinski zakon u Hrvatskoj », *Dom*, t. 4, n° 19, 29 octobre 1903, p. 296-298 ; *id.*, « Obćinski zakon u Hrvatskoj », *Dom*, t. 4, n° 20, 26 novembre 1903, p. 312-315.

¹⁶⁷ *Id.*, « Bi li "Dom" pisao o gospodarstvu? », *Dom*, t. 1, n° 17, 1^{er} septembre 1900, p. 263-264 ; *id.*, « Drugo je kućno gospodarstvo, a drugo je "narodno" gospodarstvo », *Dom*, t. 2, n° 1, 4 janvier 1901, p. 14.

cela et d'autres périodiques et ouvrages sont déjà chargés de cette question. Par ailleurs, des textes écrits seraient bien impuissants à réussir quoi que ce soit dans ce domaine¹⁶⁸.

Radić ne propose pas de systèmes circonscrits à l'avance. Il invite la nation entière à la réflexion. Il veut croire à la possibilité d'une modernisation « contrôlée¹⁶⁹ », d'une « synthèse maximale¹⁷⁰ » entre l'acclimatation au progrès et la préservation de l'héritage culturel et moral légué par les anciens. Mais, un paysan instruit, maîtrisant les innovations, resterait-il le gardien de la culture croate autochtone ? Radić pense-t-il que les Croates pourraient se tenir en dehors des évolutions et des cadences imposées par les grandes puissances qui emportent le reste de la planète dans leur tourbillon ? De tout évidence, il veut éviter une capitulation sans conditions et espère l'essoufflement des rêveries capitalistes et la fin du règne du profit, mais il est difficile de livrer un tableau précis de sa vision de la société à venir.

Radić ne se prend nullement pour un économiste. Au fur et à mesure des livraisons de *Dom*, il essaie de parfaire ses modestes connaissances en agronomie pour éventuellement suggérer, en toute humilité, quelques moyens de perfectionner la production. Il recommande aux paysans de s'entendre pour que soient regroupées les terres éparpillées appartenant au même propriétaire et appelle de ses vœux une loi régulant ce genre de concentrations¹⁷¹. Il les informe sur les maladies touchant le bétail et les plantations, leur conseille de dresser des bilans réguliers pour vérifier la rentabilité de leurs cultures, d'utiliser les engrais et les fumiers à bon escient, d'acheter des machines et des charrues¹⁷². Il se prononce pour une orientation vers la polyculture intensive favorisant les produits au rendement élevé et rentables¹⁷³.

Arrachés à leurs systèmes traditionnels de solidarité, les paysans doivent impérativement reconstruire des structures aptes à les rassembler et à défendre leurs intérêts. Pour Radić le modèle existe toujours, même s'il s'étiole progressivement. Ce sont évidemment les *zadrugas* qui ont ancré chez le paysan croate

¹⁶⁸ Par ailleurs, Radić croyait davantage à la création d'un corps de fonctionnaires destiné à promouvoir la rationalisation de l'agriculture. *Id.*, « Što ćemo, da nam zemlja ne otidje na bubanj? », *Dom*, t. 2, n° 4, 22 février 1901, p. 56-57.

¹⁶⁹ Elinor Murray-Despalatovic, « The peasant nationalism of Ante Radic », *Canadian review of studies in nationalism*, Charlottetown, t. 5, 1979, p. 94.

¹⁷⁰ Nedjeljko Kujundžić, *Pedagogija braće Radić*, Zagreb, Školske novine, 1990, p. 37.

¹⁷¹ Antun Radić, « Jedan dom – jedna ograda », *Dom*, t. 3, n° 3, 13 février 1902, p. 38-41.

¹⁷² *Id.*, « Gospodarska "bilanca" », *Dom*, t. 3, n° 4, 27 février 1902, p. 55-59 ; *id.*, « Bilanca hrvatske seljačke kuće », *Dom*, t. 3, n° 5, 13 mars 1902, p. 71-73 ; *id.*, « Dvie stvari kod poljodjelstva », *Dom*, t. 3, n° 5, 13 mars 1902, p. 78 ; *id.*, « Poljodjelski strojevi (mašine) », art. cit., p. 87-90.

¹⁷³ *Id.*, « Drobno gospodarenje », *Dom*, t. 2, n° 7, 4 avril 1901, p. 104-106.

un esprit communautaire. Elles favorisent une adéquation entre les aspirations de l'individu et celles de la collectivité et pourraient devenir des lieux d'expérimentations et des prototypes de la société future.

Radić se prononce pour l'établissement d'associations et de coopératives calquées sur les communautés rurales, des *zadrugas* modernes en quelque sorte, adaptées au temps présent. Il suggère ainsi la formation d'organismes financiers pour l'obtention des crédits, des coopératives censées acquérir les marchandises directement aux fabricants pour contourner le filtre coûteux des commerçants, d'autres chargées de revendre les produits artisanaux, réalisés par les femmes des campagnes et dont les enfants et les dames de la bonne société sont si friands, d'autres encore destinées à stocker les récoltes de leurs membres et à en assurer l'écoulement, à acquérir des machines en commun¹⁷⁴. Sur le même prisme peuvent être dessinés les plans d'une « *zadruga* d'outre-mer¹⁷⁵ » pour maîtriser les flux migratoires vers l'étranger ou la colonisation intérieure, relier les émigrés entre eux et renforcer leurs attaches avec la mère patrie, juguler enfin la dramatique hémorragie humaine en cours. Les Croates des Amériques et d'ailleurs pourraient ainsi participer à l'œuvre de relèvement national et, en contrepartie, laisseraient leurs familles sous la protection d'une organisation fiable. Radić souhaite également l'émergence de « communes agricoles¹⁷⁶ », autonomes et autogérées, au cœur du système politique, administratif et économique global à élaborer mais qui, dans un premier temps, prendraient en charge les activités économiques des villages sous leur autorité. Elles développeraient les infrastructures, feraient assécher les marécages et creuser les canaux, distribueraient et répartiraient les engrais, les machines et les instruments acquis en commun, surveilleraient la santé du bétail et l'état des cultures, dédommageraient les familles victimes des désordres de la nature, superviseraient les productions et la vente des récoltes, fourniraient des crédits, gèreraient les domaines publics et leurs éventuels partages, serviraient de cour de premier instance dans les conflits juridiques, nommeraient et contrôlraient les fonctionnaires municipaux. Les paysans ont enfin la possibilité de rejoindre les associations patriotiques existantes, salles de lecture, chorales, groupes

¹⁷⁴ *Id.*, « Potrošne ili konzumne zadruge », *Dom*, t. 2, n° 12, 28 juin 1901, p. 182-185 ; *id.*, « Seljačke domaće rukotvorine », *Dom*, t. 5, n° 6, 31 mars 1904, p. 89-91 ; *id.*, « Seljački prodajni savez », *Dom*, t. 4, n° 16, 27 août 1903, p. 247-248.

¹⁷⁵ *Id.*, « Bit će Hrvatska, ali hoće li biti Hrvata! », *Dom*, t. 2, n° 13, 12 juillet 1901, p. 203-204 ; *cf. id.*, « "Hrvatska naselnička i prekomorska zadruga" », *Dom*, t. 3, n° 2, 30 janvier 1902, p. 22-24 ; *cf. id.*, « Ruka iz prieko mora », *Dom*, t. 4, n° 11, 18 juin 1903, p. 166-168.

¹⁷⁶ *Id.*, « Poljodjelska politika », *Dom*, t. 5, n° 13, 14 juillet 1904, p. 199-202 ; *id.*, « Poljodjelska občina », *Dom*, t. 5, n° 14, 28 juillet 1904, p. 216-218.

de musique, organisations sportives, de soutenir les institutions et sociétés culturelles¹⁷⁷.

À en croire un exégète de sa pensée¹⁷⁸, Radić ne nourrit pas de nostalgie pour les zadrugas d'antan et n'est le tenant que de coopératives modernes conformes aux nouvelles donnes. En réalité, il considère l'agonie des zadrugas comme le « plus grand malheur national¹⁷⁹ » et ne perd pas l'espoir d'un possible sauvetage des dernières communautés familiales encore en activité. Évidemment, il sait qu'on ne revient jamais en arrière et le système qu'il propose implicitement aurait pour piliers les zadrugas, rénovées dans le respect de la tradition, mais aussi les petits propriétaires regroupés autour de structures communes fidèles à l'esprit des anciens, solidaires les uns des autres, capables de survivre. La zadruga est avant tout un rempart, elle peut n'être dans bien des cas qu'une étape, qu'un moyen d'accéder à la propriété individuelle, une fois toutes les batailles gagnées et la prospérité de tous assurée¹⁸⁰. Car c'est bien la possession du sol qui demeure l'essentiel. Individuelle ou communautaire, elle doit être le socle de la société à venir. Elle entretient les vertus engendrées par l'attachement du paysan « libre » à « sa » terre, dont il prend le plus grand soin pour la transmettre en bon état et dans les meilleures conditions à ses enfants et qu'il aime parce qu'elle fait vivre les siens et nourrira ses descendants. Le paysan, une fois « éveillé » et prenant conscience que son bien-être dépend de celui de la nation dans son ensemble, transférera naturellement vers la patrie tout entière ses sentiments pour les quelques hectares clos sous sa tutelle.

Radić a conscience du frein au développement que constitue l'absence d'usines dans le pays. Il se déclare en faveur d'une industrialisation limitée : « [...] Dans ce domaine nous ne devons pas aller trop loin¹⁸¹ [...] ». Il souhaite l'avènement d'une industrie alimentée par les capitaux locaux, apportés par les élites patriotes qui feraient l'effort de s'extirper des filets étrangers, qui exorciseraient leur obsession de l'enrichissement. Il songe à une industrialisation prudente permettant la compétitivité de l'agriculture croate mais qui n'entraînerait pas de dommages irréparables sur les structures rurales de la nation. Est-ce possible ? Le choix d'une agriculture intensive, la rationalisation progressive et la mécanisation de la production libèrent irrésistiblement

¹⁷⁷ *Id.*, « Naša je zemlja velika, ali u njoj nema reda », art. cit., p. 113-116 ; *id.*, « Hrvatska društva », *Dom*, t. 2, n° 11, 7 juin 1901, p. 163-166.

¹⁷⁸ Stari pristicalica seljačkoga pokreta, « Dr. Ante Radić o seljačkim zadružnim gospodarstvima », *Književnik*, Zagreb, t. 9, 1936, p. 170-177.

¹⁷⁹ Antun Radić, « Najveća nesreća hrvatskoga naroda », *Dom*, t. 1, n° 4, 15 février 1900, p. 54-56.

¹⁸⁰ *Id.*, « Liberali i socijalisti », *Dom*, t. 4, n° 16, 27 août 1903, p. 244.

¹⁸¹ *Id.*, « Boj poljodjelaca sa zanatnicima », *Dom*, t. 2, n° 5, 8 mars 1901, p. 73.

de la main-d'œuvre et permet à une part décroissante, puis très minoritaire, de la population d'assurer les besoins de la collectivité entière. Radić estime que les paysans désœuvrés vont généralement pouvoir rester sur leurs terres et s'adonner à des tâches complémentaires, nécessaires au bon fonctionnement de l'exploitation ou susceptibles d'améliorer la qualité de vie. Une petite partie seulement rejoindrait d'autres secteurs d'activité. Certains sont utiles à l'émergence de l'industrie indispensable. D'autres étudieraient et reviendraient médecins, instituteurs ou agronomes.

Ses idées contredisent l'évolution positive des mécanismes économiques. À l'heure de l'exode rural et de l'industrialisation, Radić se prononce pour le retour à la terre, la protection de l'agriculture, une société fondée sur son élément rural. Rescapé des illusions de son temps, ou croyant l'être, il prévoit le déclin futur des nations ayant sacrifié leur paysannerie sur l'autel du profit. L'Allemagne et l'Angleterre sont les exemples à ne pas suivre. Elles sont enchaînées, inextricablement, à leurs dépendances, à leurs colonies proclamées ou non, qui s'étalent sur une grande partie du globe. Elles ne peuvent plus subsister sans elles et se voient condamnées aux conquêtes perpétuelles, pour se délimiter un espace vital, à la hantise des mouvements de contestation des peuples opprimés. Les Allemands, entrés avec retard dans la course, sont contraints de pousser vers l'Europe orientale et s'enfoncent dans un conflit larvé avec les Slaves. Les Britanniques connaissent les pires difficultés à pacifier le Transvaal et l'Orange. Ils s'enlisent dans une guerre sanglante qui préfigure des soulèvements à bien plus grande échelle.

Les historiens de tendance marxiste reprocheront à Radić son aveuglement face aux conséquences inéluctables de la pénétration du capitalisme en terre croate. Il serait exagéré de prétendre que Radić ne prend pas en considération la progression de l'individualisme, de la recherche du profit personnel. Il en constate la puissance et les dégâts dans sa propre famille. Mais il se persuade que ces phénomènes peuvent être évités par une prise de conscience des individus qui s'efforceraient de s'en détourner. Il soumet l'application de ses idées à une rénovation morale en profondeur. Il s'en remet aux facultés de résistance des hommes face au cortège de maux accompagnant la floraison de l'économie de marché.

Bien plus tard, en 1913, dans une étude pour *Obzor*, Radić s'intéressera au développement de la vallée de la Drave, « ce cas unique en Europe » élevé sous sa plume au rang de « type culturel¹⁸² » croate, caractérisée par son modèle de « grand village stagnant », par ses choix économiques fondés sur l'agriculture et l'élevage intensifs, desservie par les moyens de transport, qui met à profit les

¹⁸² *Id.*, « Podravina. Kulturno-socijalna slika », *Obzor*, 5 octobre 1913.

« acquis de la civilisation » sans que ne soit bouleversé outre mesure le mode de vie de ses habitants, lesquels ne délaissent les terres surpeuplées que pour s'installer dans les villages avoisinants et émigrent moins vers les grandes villes et l'étranger que leurs compatriotes d'autres régions¹⁸³. Toutefois, Radić ne considère pas la Podravina comme un jardin d'Eden et n'y estime pas non plus la transition vers la modernité parfaitement réussie. Il regrette que les paysans y aient presque tous abandonné leurs costumes traditionnels, leurs « chants » et leurs « rondes ». Il pense simplement que la région a franchi sans ravages excessifs le cap de l'émiettement des *zadrugas*, qu'elle peut servir de référence, grâce à ses succès, et être un terrain de choix pour des expériences futures.

Si Radić ne veut en aucun cas paraître vouloir enseigner l'agriculture à des paysans qui en vivent depuis leur naissance, il ne manifeste pas la même retenue lorsqu'il s'agit de les guider dans le périlleux labyrinthe de « l'économie nationale », celle qui met en jeu les intérêts des Croates dans leur ensemble face à ceux des autres peuples. Il faut reprendre l'espace conquis par les capitaux étrangers, fermer les vannes, couper les circuits, ériger des digues contre les marchandises importées qui inondent le pays. Il suffit pour ce faire de concentrer l'activité économique entre les mains des Croates, une fois ceux-ci « réconciliés ». Les Tchèques n'ont-ils pas montré l'exemple en boycottant les produits allemands ? Les Croates n'ont qu'à les imiter en cessant de dépenser leur argent chez les étrangers qui s'infiltrèrent jusqu'aux villages les plus isolés. Le patriotisme économique est de mise et permettra à terme une accumulation de richesses rendant concevable un développement sain dans la jungle du marché.

Plus ses conditions d'existence seront dignes et supportables, plus le paysan regardera l'avenir avec confiance, s'ouvrira au monde qui l'entoure et qui dépasse le cadre de la famille et du voisinage, se sentira appartenir à une collectivité dont il aura à cœur de participer au relèvement. C'est à lui qu'incombe la tâche historique d'enfanter un jour la nation croate moderne. Une fois remis sur pieds, instruit et « éveillé », il représentera une force inestimable :

De la même façon que notre paysan se met à pleurer quand il entend à l'église comment ils ont crucifié Jésus-Christ innocent sur la croix ou comment Sa Mère Marie a pleuré devant son fils crucifié, il pleure aussi quand il entend comment son peuple souffre bien qu'innocent. Mais il n'y a pas que cela. Beaucoup d'entre vous savent que des paysans croates se sont fait emprisonner ou fusiller en allant vous savez où... Eh bien je vous le dis : rares sont les messieurs et les citadins prêts à souffrir pour la patrie et la nation comme le paysan croate qui sait vraiment ce que sont la nation, la patrie et les droits nationaux. Mais le malheur est que peu de paysans le savent¹⁸⁴.

¹⁸³ *Ibid.*

¹⁸⁴ *Id.*, « Što je to bilo u Zagrebu? », *Dom*, t. 1, n° 18, 15 septembre 1900, p. 274.

Le foyer, la famille, la zadruga ou éventuellement la corporation, les associations, le village, la commune, voire le parti pourraient constituer pour le paysan une série de cercles concentriques identitaires, les barreaux d'une échelle le conduisant au sentiment national qui lui-même lui ouvrirait les portes du monde slave et, à travers lui, celles de l'humanité entière. Les communautés auxquelles il adhérerait lui apprendraient la vie en société et le sens du bien général, à confronter ses idées et à conformer ses intérêts à ceux de la collectivité¹⁸⁵. Elles le soulageront des angoisses de la solitude, le préserveront des périls extérieurs. Elles faciliteront son labeur, lui offriront la tranquillité d'esprit propice à la pensée, lui permettront de consacrer du temps à la lecture et à la réflexion et d'accéder à la « culture » universelle par le filtre de ses propres représentations, par étapes et sans dommages pour « sa » « culture », renforcée et protégée par « l'éveil national » en marche. Elles seront autant d'organisations intermédiaires conduisant vers les centres de décisions et donnant la possibilité d'influer sur le débat public. En tissant des liens toujours plus étendus, le paysan sera amené à découvrir d'autres régions connaissant les mêmes difficultés que la sienne, d'autres hommes partageant la « même langue » et les mêmes valeurs que lui. Le Slavonien fraternisera avec le Dalmate, l'Istrien, le Bosniaque ; les particularismes se fonderont irrémédiablement dans une croaticité commune à tous.

Toutes ces solidarités fermement nouées, ses structures alternatives coordonnées par leurs projets, peuvent donner naissance à un réseau patriotique puissant, à une contre-société que les élites auront intérêt à intégrer, à un embryon d'État apte à opposer un contrepoids à la domination étrangère, préfigurant la société future et donnant le ton à la vie politique.

Le paysan a beaucoup à apprendre, dans tous les domaines. C'est là que les « messieurs » convertis à la « nouvelle pensée » auront leur rôle à jouer, lorsqu'ils prendront conscience de la force virtuelle des masses, lorsqu'ils comprendront l'importance d'être suivis dans leurs charges sur l'adversaire par une nation unie et résolue.

La réconciliation peut s'opérer entre autres par le livre, qui protège la langue, relie ses locuteurs entre eux, leur rend leur fierté et leur donne envie de se rassembler, qui a déjà réussi à reconstruire « en cinquante ans » ce que « des centaines d'années avaient lacéré et déchiré¹⁸⁶ », qui s'avère en définitive « la meilleure arme dans le combat pour notre unité et notre liberté, une meilleure arme que telle lettre ancienne ou les droits seigneuriaux tombés en désuétude¹⁸⁷. »

¹⁸⁵ Cf. Dinko Tomašić, « Sociološki sistem Antuna Radića », *Savremena škola*, Zagreb, t. 14, 1940, n° 1, p. 26.

¹⁸⁶ Antun Radić, « Hrvatska knjiga », *Dom*, t. 4, n° 8, 30 avril 1903, p. 118.

¹⁸⁷ *Ibid.*

Une révolution culturelle s'impose. Pour naître, la nation doit réunir son âme saine à son corps malade, séparés en pleine gestation, retrouver sa vitalité en réunissant son peuple et ses élites. En premier lieu, il convient d'entamer une déconstruction, un renouvellement de fond en comble des principes ayant jusque-là prévalu. Le nationalisme croate, dans toutes ses variantes, n'est que l'émanation de l'esprit romain bâtisseur d'empires. À force de voguer dans les méandres idéologiques, il a perdu toute consistance et est devenu « une passion factice envers un être abstrait¹⁸⁸ », selon la formule de Benjamin Constant au sujet du patriotisme révolutionnaire français. La Grande Croatie rêvée trahit une intériorisation profonde des modèles occidentaux qui subjuguent et régèrent toujours les esprits au sommet de la vie politique.

Radić n'ignore pas que l'harnachement austro-hongrois entrave le développement économique : « [...] Le Croate voit souvent son morceau de pain lui échapper parce qu'il n'est pas le maître dans sa propre maison [...] »¹⁸⁹. Mais si les pays croates étaient unifiés et libérés dans un proche avenir, sans les changements nécessaires en profondeur, si les Magyars, les « Allemands » et leurs collaborateurs étaient simplement remplacés par leurs opposants croates, par « nos messieurs », qui leur sont de fait en tous points semblables, la condition du peuple en resterait inchangée¹⁹⁰. Certes, les drapeaux tricolores à damier et les monuments dédiés à la nation fleuriraient de l'Adriatique à la Drina. Les décisions importantes seraient prises à Zagreb et non à Vienne, à Budapest ou à Constantinople. Mais dans ce cas, seule la forme extérieure serait différente. Les nouveaux maîtres conserveraient les vieux réflexes, perpétueraient la servitude des humbles, garderaient les yeux rivés vers l'Occident et finiraient par se soumettre à la première puissance venue après s'être entretenus pour le pouvoir. Radić veut que les fondements de l'État soient définis et posés à l'avance, que la nation se régénère et se redresse par le bas, qu'elle prenne racine au cœur des masses et qu'elle se réconcilie avec elle-même, pour devenir un bloc que ses adversaires prendront au sérieux, qu'elle soit une réalité tangible, même dépourvue d'institutions, une force économique et une aire culturelle fertile qui reliaient les hommes la composant et leur donneraient la volonté et le courage de défendre leurs droits.

L'érection d'un État ne serait plus alors qu'une formalité et il n'est pas vital qu'il regroupât la nation entière puisqu'il serait libre et fort et que tous les

¹⁸⁸ Cité dans Jean de Viguierie, *Les Deux Patries. Essai historique sur l'idée de patrie en France*, Bouère, Dominique Martin Morin, 2004, p. 8.

¹⁸⁹ Antun Radić, « Za hrvatsku državu! », *Dom*, t. 3, n° 19, 16 octobre 1902, p. 295.

¹⁹⁰ *Id.*, « Što je to "socijalna" politika? », *Dom*, t. 3, n° 13, 10 juillet 1902, p. 203 ; *id.*, « "Državno pravo i – gnojnica" », *Dom*, t. 3, n° 15, 14 août 1902, p. 234.

Croates, liés par « une même pensée » et des sentiments fraternels, pourraient s'appuyer sur lui pour préserver leur identité et leurs intérêts. Peu importe que la Croatie soit « “grande” ou “petite”¹⁹¹ », il faut surtout que ses habitants aiment y vivre :

Notre patrie ne serait pas bien *grande* même si toutes nos terres s'unissaient sous un même gouvernement. C'est pourquoi nos ennemis se moquent de nous quand ils disent que nous voulons une “grande Croatie”. Il serait ainsi plus intelligent que nous n'exprimions jamais que nous voulons une grande Croatie. Disons plutôt que nous voulons une Croatie unie et heureuse. À quoi nous servirait une si grande patrie sans paix ni satisfaction¹⁹² ?!

Un État constitué et souverain faciliterait indiscutablement la résolution de certains problèmes, notamment économiques. Il convient de songer d'ores et déjà à sa charpente et de mettre à disposition les matériaux et les outils en vue du commencement des travaux. L'heure n'est pas venue d'en poser la dernière pierre, ni même d'en envisager l'architecture définitive, à moins de vouloir obtenir un château de cartes qui s'effondrerait au premier coup de vent. Radić prévoit les difficultés, les oppositions, les transactions, les compromis à venir. Il a de surcroît toujours à l'esprit le fait que les Croates ne décideront pas seuls de leur sort¹⁹³. Surtout, le sentiment national n'est pas encore parvenu à maturité.

Même si l'unification et la libération n'est pas à l'ordre du jour, les Croates ne sont aucunement exemptés de leur préparer le terrain. Encore une fois, il ne s'agit pas « d'envahir » les territoires voisins, de quelque façon que ce soit, de leur imposer une tutelle zagreboise, mais d'instruire et de « convaincre » leurs habitants, les seuls à pouvoir décider de leur avenir, pour qu'ils aient eux-mêmes le désir de s'unir à leurs « frères ». Les Croates peuvent éveiller cette envie plus efficacement encore en proposant un modèle de société attractif, évolué et sain : « Ceux de Bosnie n'ont qu'à regarder comment vivent leurs frères de Slavonie et de Croatie et ils verront beaucoup de choses. Ils verront qu'il est plus agréable de manger à table et de dormir dans un lit humainement préparé, plutôt que par terre, sur le sol. Alors que dans toute la Bosnie, la maison paysanne n'a ni table ni lit¹⁹⁴ ! »

Dans *Dom*, Radić ne s'interroge pas tant sur le fonctionnement institutionnel de l'État futur et préfère fixer ses réflexions sur l'essentiel : ses fondements, ses principes et ses devoirs. L'État doit ainsi défendre le peuple contre l'ennemi étranger, prendre les décisions importantes liées au bien commun, transmettre

¹⁹¹ *Id.*, « “Državno pravo” i narod ili čija je Bosna? », *Dom*, t. 4, n° 6, 2 avril 1903, p. 85.

¹⁹² *Id.*, « “Velika Hrvatska” i Rim », *Dom*, t. 2, n° 16, 23 août 1901, p. 245.

¹⁹³ *Id.*, « Dalmacija », *Dom*, t. 2, n° 7, 4 avril 1901, p. 103-104.

¹⁹⁴ *Id.*, « “Davno bilo, sad se spominjalo” », art. cit., p. 59.

aux générations postérieures les moyens de leur subsistance, préserver les droits des individus, protéger le faible contre le fort¹⁹⁵.

Radić rêve-t-il à un État indépendant ? Certains de ses textes pourraient facilement induire en erreur et permettent d'envisager précipitamment une réponse affirmative¹⁹⁶. En réalité, durant ces années, il ne met jamais en cause l'existence de l'État habsbourgeois et il est improbable que la censure soit la cause de cette prudence. En s'acharnant contre les « Allemands », réputés responsables de tous les maux slaves, les Magyars et le système dualiste, il épargne constamment la Monarchie en tant que telle et la dynastie à sa tête. Il ne propose pas même de refonte précise de l'Europe médiane¹⁹⁷, même s'il expose les diverses options débattues comme les solutions fédératives¹⁹⁸ ou le trialisme¹⁹⁹. Le temps n'est pas venu pour les spéculations liées à la « haute politique ».

Radić considère que le cadre habsbourgeois n'est pas un obstacle en soi à l'émancipation politique des Croates et qu'il peut même la favoriser. Il ne s'oppose pas au fait qu'un roi « étranger » règne sur la Croatie, bien qu'il juge regrettable que celui-ci vive en dehors de la « patrie »²⁰⁰. En tout cas, il appréhende la question croate exclusivement dans le contexte danubien tel qu'il est :

On écrit beaucoup que tout est en flammes, dans l'autre moitié de l'État. Les Slaves sont mécontents car ils n'ont pas la parole dans le gouvernement ; les Allemands sont mécontents car ils ne veulent pas laisser échapper leur pouvoir. C'est pourquoi on écrit que l'État va s'effondrer.

Je ne peux pas vous donner de longues explications, mais je pense que cela n'arrivera pas. Si cela arrivait, toute l'Europe devrait changer et s'organiser autrement, non seulement en ce qui concerne les frontières, mais dans bien d'autres domaines encore. Si vous vous posez des questions sur les Croates, je crois que le mieux est de proclamer ce qu'ont dit nos pères et nos grands-pères en 1848 dans le Sabor croate : « Notre intention principale et d'être une nation libre dans un empire d'Autriche libre ». Il faut donc que l'État de l'empereur viennois soit libre et que nous, les Croates, y soyons libres²⁰¹.

Cette loyauté ne signifie pas que Radić attende que Vienne, dans son immense « amour paternel », s'emploie à améliorer la condition de « ses »

¹⁹⁵ *Id.*, « Što je i čemu je država? », *Dom*, t. 1, n° 8, 11 avril 1900, p. 116.

¹⁹⁶ Par exemple : « Le nouveau parti croate doit avoir ceci à l'esprit : son devoir est de créer, avec le temps, un État croate. » Voir *id.*, « Za hrvatsku državu », art. cit., p. 295.

¹⁹⁷ Contrairement à son frère Stjepan Radić !

¹⁹⁸ Antun Radić, « “Savezne države srednjo-evropske” », *Dom*, t. 3, n° 9, 8 mai 1902, p. 138-139.

¹⁹⁹ *Id.*, « Programi hrvatske opozicije », *Dom*, t. 5, n° 19-20, 10 novembre 1904, p. 309-310.

²⁰⁰ *Id.*, « Kako su Hrvati došli pod tuđu vladu », art. cit., p. 20.

²⁰¹ *Id.*, « Pod vladom bečkog cesara », *Dom*, t. 2, n° 22, 29 novembre 1901, p. 343 ; *id.*, « “U okviru monarkije” », *Dom*, t. 3, n° 19, 16 octobre 1902, p. 300-301.

peuples opprimés²⁰². La liberté et les droits ne seront conquis qu'après d'âpres batailles, mais la Monarchie permet justement de les livrer. L'État des Habsbourg n'est pas une prison à dynamiter, mais un vieux manoir à rénover. Il subit des mutations encourageantes, laisse s'écrouler les digues le prémunissant de la démocratisation, est condamné à ménager une place adéquate à tous ses peuples et, en premier lieu, à ses Slaves dont les Croates font partie et qui paraissent en pleine ébullition en ce début de xx^e siècle, prêts à faire tomber le couvercle germano-magyar comprimant l'espace danubien commun à tous.

Malgré ses victoires et ses avancées jalonnant le xix^e siècle, la croaticité, reste un château de sable grignoté par la marée. Radić veut la transformer en forteresse tutélaire surplombant le sud de la Monarchie. Il s'interroge sur les voies de sa reconstruction et compte sur le monde des campagnes, sur le paysan, pour mener le travail à bien. Les efforts à accomplir sont immenses. Radić rappelle constamment à ses lecteurs de ne jamais perdre confiance. Les Croates ne seront pas toujours petits, faibles et seuls. Ils contribueront avec les dizaines de millions d'autres Slaves à instaurer un nouvel ordre pacifique et à bâtir un monde plus équitable. Leur nature même les prédestine à cette mission : « Je ne dirai pas que les Croates sont des saints et des agneaux. Mais on peut et on doit dire que la race slave, à laquelle nous appartenons nous autres Croates, a le cœur plus tendre et plus bienveillant que toutes les autres²⁰³. »

Avec son périodique, Antun Radić ne cherche nullement à divertir les paysans, ni à égayer leurs soirées d'hiver. Il veut les instruire, affiner leur jugement, leur apprendre à penser, à agir, à ne plus s'en laisser conter. L'intention est louable et l'entreprise n'a pas au départ éveillé la méfiance des autorités. *Dom* est bien écrit, donne de bons conseils, apporte à ses lecteurs l'instruction dont ils ont été privés dans leur jeunesse. Les « messieurs » eux-mêmes se plaisent à feuilleter ses pages et ne manquent pas de féliciter son rédacteur pour la qualité de son travail. Pourtant, au fil des quinzaines, Radić s'engage toujours plus avant sur les terrains glissants. Il aborde de plus en plus les questions sociales, dénonce la misère rurale. Pire encore, ses articles expliquent aux paysans qu'ils sont des Croates, qu'ils ont une nation et une patrie à défendre, des ennemis en commun. Son enseignement sur le fait national prend rapidement une place dominante dans ses textes et s'avère finalement la raison d'être de son *Dom*. Comme le paysan incarne le peuple et donc la nation, Antun Radić ambitionne d'en faire l'expression d'une croaticité régénérée dans l'environnement danubien devenu son milieu naturel.

²⁰² *Id.*, « Česi u bečkom saboru », *Dom*, t. 4, n° 20, 26 novembre 1903, p. 319.

²⁰³ *Id.*, « Vriedimo li što u svietu mi Hrvati? », art. cit., p. 134.

‘Narodna misao’ Antuna Radića: Časopis *Dom* (1899–1904) i ‘hrvatstvo’

Sažetak

Krajem 19. stoljeća Antun Radić (1868–1919), etnolog i slavist, postupno stupa na političku scenu Banske Hrvatske, uvjeren da hrvatsko seljaštvo utjelovljuje izvorni hrvatski narod i da baš ono može potaknuti nacionalni preporod Hrvatā.

Da bi politički naobrazio hrvatskoga seljaka, pokrenuo je 1899. časopis *Dom*, čije članke do 1904. piše gotovo sâm u cijelosti. *Dom* je trebao seljaka osloboditi od lanaca neznanja, straha, fatalizma i interioriziranog kompleksa inferiornosti te poslužiti kao sredstvo za širenje prosvjete, za razumijevanje vanjskog svijeta i njegovih mehanizama.

Usporedo je Antun Radić namijenio *Domu* da posluži nacionalnom sazrijevanju i osvješćivanju seljakā. Otpočetak je uložio snažne napore da ublaži identitetnu zbunjenost hrvatskoga sela i pokušao razviti sustavan nauk o nacionalnom pitanju, o »hrvatstvu«, nastojeći svoje teorije i koncepcije izložiti čitateljima na što dostupniji način. Pritom nabraja i strpljivo obrazlaže kriterije pripadnosti jednom narodu, odnosno naciji. Po njemu jezik, kultura, zajednička prošlost i povijesna prava čine tek nužne tvorbene elemente jedne nacije, ali jedni uzeti bez drugih ostaju bez učinka. Njih treba kristalizirati kolektivnom svijesću, jednom »narodnom mišlju«. Da bi postao plodan i mobilizirao, osjećaju pripadnosti istoj zajednici – pa bio on podsvijestan – prijeko je potreban idejni sustav, ideološka projekcija koja povezuje sve temelje nacije, a potom kolektivno usvajanje tog idejnog sustava, želja da se zajedno živi po njegovim smjernicama i učinkovita borba da se on ostvari.

Radić je također nastojao seljacima pružiti što jasniju sliku o njihovoj »domovini«. On smatra da uža Hrvatska s Međimurjem, Slavonija, Dalmacija, Istra te Bosna i Hercegovina čine šest »hrvatskih zemalja« pozvanih da se ujedine u jedinstveno političko tijelo, a ne vjeruje u mogućnost integracije Baranje, Bačke, Banata ili zapadne Ugarske u budući hrvatski politički kompleks, jer mu se ta perspektiva čini nerealom. Nema definitivni stav o proširivanju hrvatskog prostora prema sjeverozapadu, prema Austrijskom primorju, Štajerskoj, Kranjskoj, Koruškoj, jer to prije svega ovisi o tamošnjim Slovencima i o njihovu nacionalnom razvoju. Taj »zemljovid« domovine Radić ne percipira kao neku vrstu »Velike Hrvatske«, nego kao prirodni prostor za širenje hrvatskoga nacionalnog osjećaja i teren za djelovanje, koji bi se trebao razvijati prema što je moguće više ujedinjenoj političkoj cjelini, bez definitivnih ciljeva, bez unaprijed određenih rješenja, uzimajući u obzir sve nadolazeće zapreke i poteškoće, kao i neizbježno odlučujuću ulogu međunarodnih čimbenika i prilika.

Od te zemljopisne domovine Radić razlikuje »živu domovinu«, to jest ljude, osobe, skupine s atributima hrvatstva, svjesne i potencijalne Hrvate, čija se rasprostranjenost ne podudara nužno s granicama spomenutih »šest zemalja«. U hrvatsku naciju on uključuje sve govornike južnoslavenskih jezika, narječja i govora u Habsburškoj Monarhiji, koji su – premda podijeljeni raznim upravama – naučili živjeti

zajedno i dijeliti donekle iste vrednote i istu političku tradiciju. Monarhija je samim svojim postojanjem odredila granice širenja hrvatstva.

Radić je razmišljao o putovima, sredstvima i metodama borbe da se ostvare nacionalni ciljevi. Pritom se zalagao za rastuće uključivanje seljaka u politički, gospodarski i kulturni život, za njihovo međusobno povezivanje, za učvršćivanje njihove solidarnosti, za osnivanje raznih alternativnih struktura, koje su koordinirane u svojim projektima, što bi trebalo uroditi moćnom patriotskom mrežom, prototipom i laboratorijem budućeg društva, protudruštvom koje je sposobno suprotstaviti se tuđoj dominaciji. Radić je zamislio da se nacija regenerira odozdo, ukorijeni u masama, da se temelji države postave unaprijed. Država bi tako postala opipljiva stvarnost i prije svoga službenog nastanka, a da odvajanje od Dvojne Monarhije ne bi bilo nužno.

Ključne riječi: Antun Radić (1868–1919), politička filozofija, intelektualna povijest Hrvatske početkom 20. stoljeća, Hrvatska – politika i vlast (1800–1945), narodi u Austro-Ugarskoj (1870–1914), Hrvatska seljačka stranka

